

Rapport de gestion

Le 14 février 2023

Le présent rapport de gestion vise à aider le lecteur à comprendre et à évaluer les tendances et les changements d'importance liés aux résultats d'exploitation et à la situation financière de Pages Jaunes Limitée et de ses filiales pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021. Ce rapport doit être lu parallèlement à nos états financiers consolidés audités et aux notes annexes pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021. Veuillez vous reporter au communiqué de presse de Pages Jaunes Limitée présentant ses résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, publié le 15 février 2023. Les rapports trimestriels, le rapport annuel, les renseignements supplémentaires et la notice annuelle figurent sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com et à la section « Investisseurs – Rapports et dépôts » du site Web de la Société, à l'adresse <https://entreprise.pj.ca/fr>. Les communiqués de presse sont accessibles sur le site de SEDAR et à la section « Nouvelles – Communiqués de presse » du site Web de la Société.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), et l'information présentée dans le présent rapport de gestion a été tirée de ces états financiers.

Sauf indication contraire, tous les montants figurant dans le présent rapport de gestion sont en dollars canadiens. Veuillez vous reporter à la section « Définitions de mesures financières non conformes aux PCGR nécessaires à la compréhension de nos résultats » pour obtenir la liste des mesures financières non conformes aux PCGR.

Notre structure de présentation des résultats reflète la façon dont nous gérons notre entreprise et classons nos activités aux fins de planification et d'évaluation de la performance.

Dans le présent rapport de gestion, les termes « nous », « notre/nos », la « Société », « Pages Jaunes » et « PJ » désignent Pages Jaunes Limitée et ses filiales [notamment Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée, YPG (USA) Holdings, Inc. et Yellow Pages Digital & Media Solutions LLC [ces deux dernières étant collectivement appelées YP (États-Unis)]].

Mise en garde concernant l'information prospective

Le présent rapport de gestion comprend des affirmations au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière et des résultats d'exploitation et des activités de PJ (y compris, sans s'y limiter, du versement d'un dividende en trésorerie par action par trimestre à ses actionnaires ordinaires). Ces déclarations sont considérées comme « prospectives » puisqu'elles sont basées sur nos attentes actuelles, en date du 14 février 2023, au sujet de nos activités et des marchés sur lesquels nous les exerçons, ainsi que sur diverses estimations et hypothèses.

L'information et les déclarations prospectives sont fondées sur plusieurs hypothèses qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans cette information et ces déclarations prospectives et que nos stratégies, nos objectifs et nos plans d'affaires ne soient pas réalisés ou atteints. Par conséquent, nous ne pouvons garantir que l'une ou l'autre de nos déclarations prospectives se réalisera et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. L'information et les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos stratégies, nos objectifs et nos plans d'affaires. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Pour formuler certaines déclarations prospectives, nous avons eu recours aux hypothèses suivantes :

- La conjoncture économique au Canada ne se détériorera pas davantage de façon importante et se remettra de la pandémie de COVID-19.
- Nous serons en mesure d'attirer et de conserver du personnel clé afin d'occuper des postes clés.
- Nous serons en mesure de lancer, de vendre et de fournir des produits et services qui nous aideront à soutenir notre clientèle et amélioreront les dépenses moyennes par client.
- La baisse des produits tirés des médias imprimés demeurera à un niveau égal ou inférieur à environ 25 % par année.
- Les marges bénéficiaires brutes ne diminueront pas significativement des niveaux actuels.
- Les réductions continues des dépenses atténueront l'incidence sur les flux de trésorerie de la baisse des produits.
- L'exposition au risque de change découlant des transactions libellées en devises demeurera négligeable.

L'information et les déclarations prospectives sont également fondées sur l'hypothèse selon laquelle aucun des facteurs de risque indiqués pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative des résultats prévus décrits dans l'information et les déclarations prospectives ne se concrétiseront.

Dans ce rapport de gestion, les déclarations prospectives se reconnaissent à l'usage de termes comme « chercher à », « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « objectif », « avoir l'intention de », « devoir », « planifier », « prédire », « s'efforcer de », « viser », et autres verbes ou expressions semblables. Elles reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs et la performance d'exploitation à venir et valent uniquement à la date du présent rapport de gestion. La Société ne s'engage aucunement à les mettre à jour ou à les réviser en fonction de nouveaux faits ou de nouvelles circonstances, sous réserve d'une obligation imposée par les lois sur les valeurs mobilières. Les déclarations prospectives traitent d'un grand nombre de risques et d'incertitudes; elles ne devraient pas être considérées comme des garanties de résultats ou de performances futurs et n'indiquent pas nécessairement avec précision si ces résultats ou cette performance seront atteints. Un certain nombre de facteurs pourraient faire différer significativement les résultats ou la performance réels de ceux indiqués dans les déclarations prospectives et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière, y compris, sans s'y limiter, les facteurs de risque suivants mentionnés à la section « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion ainsi que ceux décrits à la section « Facteurs de risque » de notre notice annuelle :

- L'incapacité de la Société à stabiliser ou à accroître ses produits et sa clientèle.
- L'incapacité de la Société d'attirer et de fidéliser des clients, et de leur vendre de nouveaux produits.
- Une forte concurrence pourrait réduire la part de marché de la Société.
- Un taux de diminution plus marqué que prévu des produits tirés des médias imprimés en raison de changements dans les préférences et les habitudes des consommateurs.
- L'incapacité de la Société d'améliorer et d'élargir son offre de produits de marketing et de médias numériques.
- L'incapacité de la Société à établir les relations et à fournir les technologies requises pour répondre de façon adéquate aux besoins de ses clients.
- Un ralentissement économique prolongé dans les principaux marchés de la Société.
- Une proportion plus élevée que prévu des produits d'exploitation tirés des médias et solutions numériques de la Société à marge moins élevée, comme les services et la revente.
- L'incapacité de la Société d'attirer et de conserver du personnel clé.
- Les activités de la Société dépendent de l'utilisation de ses médias mobiles et en ligne, et l'incapacité de préserver l'utilisation des médias numériques de la Société pourrait nuire à sa capacité d'augmenter ses produits d'exploitation et d'étendre ses activités.
- L'incapacité de la Société ou des partenaires Telco de remplir leurs obligations découlant des conventions conclues entre ces parties.
- Des actions en justice ayant gain de cause contre la Société.
- Des arrêts de travail et d'autres perturbations du travail.
- La contestation par les autorités fiscales de la position de la Société relativement à certaines questions d'ordre fiscal.
- La perte de relations clés ou des changements dans le niveau de service fourni par les applications cartographiques et les moteurs de recherche.
- La défaillance des ordinateurs et des systèmes de communication de la Société.
- L'incapacité de la Société à générer des fonds suffisants, qu'ils proviennent de l'exploitation, de financements par emprunt ou par actions ou de refinancements.
- L'augmentation des cotisations versées par la Société à ses régimes de retraite.
- Les incidences de la COVID-19 sont imprévisibles.
- L'écllosion ou l'intensification d'une maladie contagieuse pourrait avoir une incidence négative plus importante que prévu sur les activités de la Société.

Définitions de mesures financières non conformes aux PCGR nécessaires à la compréhension de nos résultats

Dans le présent rapport de gestion, nous présentons plusieurs mesures utilisées pour expliquer notre performance, y compris des mesures financières non conformes aux PCGR qui ne sont pas définies par les normes IFRS. Ces mesures financières non conformes aux PCGR sont décrites ci-dessous.

BAIIA ajusté et marge sur BAIIA ajusté

Nous faisons état de notre bénéfice d'exploitation avant amortissements et frais de restructuration et autres charges (défini aux présentes comme le « BAIIA ajusté »), tel qu'il est présenté dans les états consolidés du résultat net de Pages Jaunes Limitée. Le BAIIA ajusté et la marge sur BAIIA ajusté ne sont pas des mesures de la performance conformes aux normes IFRS et ils ne sont pas considérés comme un substitut du bénéfice d'exploitation ou du bénéfice net pour mesurer la performance de Pages Jaunes. Les définitions du BAIIA ajusté et de la marge sur BAIIA ajusté ne sont pas normalisées selon les normes IFRS; il est donc peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables employées par d'autres sociétés cotées en bourse. Le BAIIA ajusté et la marge sur BAIIA ajusté ne devraient pas être utilisés comme mesures exclusives des flux de trésorerie, car ils ne tiennent pas compte de l'incidence des variations du fonds de roulement, de l'impôt sur le résultat, des paiements d'intérêts, de la capitalisation des régimes, des dépenses d'investissement, des réductions du capital de la dette ainsi que des autres provenances et utilisations des flux de trésorerie, qui sont présentées à la page 22 de ce rapport de gestion.

Le BAIIA ajusté est calculé comme les produits moins les coûts d'exploitation, tels qu'ils sont présentés dans les états consolidés du résultat net de Pages Jaunes Limitée. Nous définissons la marge sur BAIIA ajusté en tant que le BAIIA ajusté en pourcentage des produits. Nous utilisons le BAIIA ajusté et la marge sur BAIIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, car ils reflètent la rentabilité continue. Nous sommes d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA ajusté et la marge sur BAIIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société à assurer le service de sa dette et à satisfaire à d'autres obligations de paiement ou comme mesure courante pour évaluer les sociétés exerçant leurs activités dans le secteur des médias et des solutions de marketing, ainsi que pour évaluer la performance d'une entreprise.

BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement et marge sur BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement

Le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement et la marge sur BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement sont des mesures financières non conformes aux PCGR et ils n'ont pas de signification normalisée selon les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables employées par d'autres sociétés cotées en bourse. Nous définissons le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement comme le BAIIA ajusté, tel qu'il est défini ci-dessus, moins les dépenses d'investissement, que nous définissons comme les acquisitions d'immobilisations incorporelles et les acquisitions d'immobilisations corporelles, présentées dans la section « Activités d'investissement » des tableaux consolidés des flux de trésorerie de la Société. Nous définissons la marge sur BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement en tant que le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement en pourcentage des produits. Nous utilisons le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement et la marge sur BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement pour évaluer la performance de nos activités, car ils reflètent les flux de trésorerie provenant de nos activités commerciales. Nous sommes d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement et la marge sur BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement pour évaluer la performance des entreprises de notre secteur. Le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement est également une composante dans la détermination de la rémunération incitative à court terme des employés-cadres.

La mesure financière conforme aux normes IFRS qui s'apparente le plus au BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement est le bénéfice d'exploitation avant amortissements et frais de restructuration et autres charges (défini ci-dessus comme le « BAIIA ajusté »), tel qu'il est présenté dans les états consolidés du résultat net de Pages Jaunes Limitée. Veuillez vous reporter aux pages 9 et 16 du présent rapport de gestion pour un rapprochement du BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement.

Le rapport de gestion comprend les sections suivantes :

1. Activités et produits et services offerts aux clients
2. Résultats
3. Situation de trésorerie et sources de financement
4. Hypothèses et estimations critiques
5. Risques et incertitudes
6. Contrôles et procédures

1. Activités et produits et services offerts aux clients

Nos activités

Pages Jaunes, l'un des principaux fournisseurs de solutions de marketing et de médias numériques au Canada, offre des outils ciblés aux entreprises locales, aux marques nationales et aux clients qui leur permettent d'interagir et de faire des affaires dans l'économie numérique actuelle.

Produits et services offerts aux clients

Pages Jaunes offre aux petites et moyennes entreprises (« PME ») du Canada un accès intégral à l'une des gammes de solutions de marketing et de médias numériques et traditionnels les plus complètes au pays, notamment le positionnement prioritaire en ligne et mobile sur les médias numériques de Pages Jaunes, la syndication de contenu, des solutions de moteurs de recherche, la réalisation de sites Web, la gestion de campagnes sur les médias sociaux, un service d'affichage numérique, la production vidéo, des solutions de commerce en ligne ainsi que la publicité imprimée. L'effectif de vente et l'équipe de service à la clientèle de la Société, qui compte environ 300 professionnels dévoués, offrent cette gamme complète de solutions de marketing aux entreprises locales partout au pays, tout en répondant aux besoins changeants de sa clientèle existante, qui compte 92 100 PME.

Médias

Les médias de la Société, principalement les médias fixes, mobiles et imprimés, demeurent des marchés efficaces pour les marchands locaux canadiens, les marques et les consommateurs. Le réseau de médias de la Société permet aux Canadiens de découvrir des entreprises dans leurs quartiers, dans les marchés verticaux des services et du commerce de détail. La description des médias numériques de la Société est fournie ci-dessous.

- PJ^{MC} – disponible en ligne et comme application mobile à l'adresse PJ.ca, PJ permet aux utilisateurs de découvrir leur quartier et d'y faire des affaires au moyen de profils de marchands complets, de contenu éditorial pertinent, de critiques et de fonctionnalités de réservation.
- Canada411 (« C411 ») – l'une des destinations en ligne et sur mobile les plus fiables et fréquentées au Canada pour obtenir les coordonnées de personnes et d'entreprises locales.
- La Société est l'éditeur officiel des annuaires de Bell, de TELUS, de Bell Aliant, de Bell MTS et d'un certain nombre d'autres entreprises de téléphonie titulaires.
- 411.ca – service d'annuaire numérique pour aider les utilisateurs à trouver des personnes et des entreprises locales.

Principales données analytiques

Le succès de notre entreprise est tributaire du ralentissement du taux de diminution des produits (par une « accentuation de la courbe des produits ») et de l'amélioration continue de l'efficacité opérationnelle et des dépenses d'exploitation et d'investissement. Notre réussite à long terme dépend de la croissance ou de la stabilité des produits tirés des médias et solutions numériques ainsi que de la rétention et de la croissance de notre clientèle. Les principales données analytiques pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 comprennent les éléments suivants :

- Total des produits : le total des produits a diminué de 6,7 % d'un exercice à l'autre pour s'établir à 268,3 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, une amélioration par rapport à la baisse de 13,8 % enregistrée à l'exercice précédent.
- Produits tirés des médias et solutions numériques : les produits tirés des médias et solutions numériques ont diminué de 5,6 % d'un exercice à l'autre pour se chiffrer à 209,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, une amélioration par rapport à la baisse de 12,2 % enregistrée à l'exercice précédent.
- BAIIA ajusté¹ : le BAIIA ajusté a diminué pour se chiffrer à 96,6 M\$, ou 36,0 % des produits, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à 102,0 M\$, ou 35,5 % des produits, pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement¹ : le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement a diminué pour se chiffrer à 91,6 M\$, ou 34,1 % des produits pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à 96,9 M\$, ou 33,7 % des produits, pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- Nombre de clients² de PJ : le nombre de clients de PJ a diminué pour s'établir à 92 100 clients pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à 104 700 clients pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le recul du nombre de clients s'est chiffré à 12 600 pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à un recul de 20 700 pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- Effectif³ : L'effectif a diminué pour s'établir à 629 employés au 31 décembre 2022, comparativement à 651 employés au 31 décembre 2021.

¹ Le BAIIA ajusté et la marge sur BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement sont des mesures financières non conformes aux PCGR et ils n'ont pas de signification normalisée selon les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables employées par d'autres émetteurs. Ces mesures financières non conformes aux PCGR sont définies à la page 3 du présent rapport de gestion.

² Le nombre de clients de PJ correspond au nombre de clients qui, à la fin de la période de présentation de l'information financière, avaient eu recours à l'un de nos produits pour leur publicité au cours des douze derniers mois, en excluant les clients de 411.ca.

³ La Société définit l'effectif comme le nombre total d'employés incluant les employés contractuels, mais excluant les employés en congé d'invalidité de courte durée et de longue durée ou en congé de maternité.

2. Résultats

Cette section présente un aperçu de notre performance financière pour 2022 par rapport 2021 et 2020. Nous présentons plusieurs mesures afin d'aider les investisseurs à mieux comprendre notre performance, y compris certaines mesures qui ne sont pas conformes aux normes IFRS. Ces mesures financières non conformes aux PCGR sont définies à la page 3 du présent rapport de gestion et elles constituent des éléments importants à considérer lors de l'analyse de notre performance.

Faits saillants

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2022	2021	2020
Produits	268 278 \$	287 646 \$	333 538 \$
Bénéfice d'exploitation avant amortissements et frais de restructuration et autres charges (« BAIIA ajusté ¹ »)	96 568 \$	102 000 \$	129 442 \$
Marge sur BAIIA ajusté ¹	36,0 %	35,5 %	38,8 %
Bénéfice net	73 432 \$	70 635 \$	60 298 \$
Bénéfice de base par action	3,10 \$	2,68 \$	2,27 \$
Dépenses d'investissement ¹	5 004 \$	5 074 \$	5 573 \$
BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement ¹	91 564 \$	96 926 \$	123 869 \$
Marge sur BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement ¹	34,1 %	33,7 %	37,1 %
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ²	49 500 \$	104 579 \$	126 998 \$

¹ Les dépenses d'investissement, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de signification normalisée selon les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables employées par d'autres émetteurs. Ces mesures financières non conformes aux PCGR sont définies à la page 3 du présent rapport de gestion.

² Comprennent la capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de 24,0 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 conformément au plan d'arrangement (se reporter à la section « Cotisations aux régimes » pour plus de détails).

Résultats d'exploitation et financiers consolidés

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2022	% des produits	2021	% des produits	2020	% des produits
Produits	268 278 \$		287 646 \$		333 538 \$	
Coût des produits vendus	112 371	41,9 %	116 692	40,6 %	127 789	38,3 %
Marge brute	155 907	58,1 %	170 954	59,4 %	205 749	61,7 %
Autres coûts d'exploitation	59 339	22,1 %	68 954	24,0 %	76 307	22,9 %
Bénéfice d'exploitation avant amortissements et frais de restructuration et autres charges (« BAIIA ajusté »)	96 568	36,0 %	102 000	35,5 %	129 442	38,8 %
Amortissements	15 397	5,7 %	19 635	6,8 %	27 664	8,3 %
Frais de restructuration et autres charges	3 231	1,2 %	5 344	1,9 %	8 131	2,4 %
Bénéfice d'exploitation	77 940	29,1 %	77 021	26,8 %	93 647	28,1 %
Charges financières, montant net	1 808	0,7 %	9 343	3,2 %	14 512	4,4 %
Perte au remboursement anticipé de la dette	–	–	7 764	2,7 %	–	–
Perte à la vente d'entreprises	–	–	–	–	423	0,1 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	76 132	28,4 %	59 914	20,8 %	78 712	23,6 %
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	2 700	1,0 %	(10 721)	(3,7) %	18 414	5,5 %
Bénéfice net	73 432 \$	27,4 %	70 635 \$	24,6 %	60 298 \$	18,1 %
Bénéfice de base par action	3,10 \$		2,68 \$		2,27 \$	
Bénéfice dilué par action	3,02 \$		2,64 \$		2,10 \$	

Analyse des résultats d'exploitation et financiers consolidés

Le président et chef de la direction est le principal décideur opérationnel et il utilise le bénéfice d'exploitation avant amortissements et frais de restructuration et autres charges (« BAIIA ajusté »), moins les dépenses d'investissement, pour évaluer le rendement. Ces mesures financières non conformes aux PCGR sont définies à la page 3 du présent rapport de gestion. Le président et chef de la direction examine également les produits en fonction de produits et services comparables, comme les médias imprimés et les médias numériques.

Comparaison de l'exercice 2022 et de l'exercice 2021

Produits

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2022	2021	Variation en %
Médias numériques	209 130 \$	221 471 \$	(5,6) %
Médias imprimés	59 148	66 175	(10,6) %
Total des produits	268 278 \$	287 646 \$	(6,7) %

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le total des produits a diminué de 6,7 %, pour s'établir à 268,3 M\$, comparativement à 287,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution des produits est essentiellement attribuable au recul de nos médias numériques et médias imprimés à marge plus élevée et, dans une moindre mesure, de nos services numériques à marge moins élevée, ce qui a exercé une pression sur nos marges bénéficiaires brutes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le total des produits tirés des médias et solutions numériques a diminué de 5,6 % d'un exercice à l'autre, pour s'établir à 209,1 M\$, comparativement à 221,5 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse des produits pour la période close le 31 décembre 2022 est principalement attribuable à une diminution du nombre de clients des médias numériques, partiellement contrebalancée par une hausse des dépenses par client.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le total des produits tirés des médias imprimés a diminué de 10,6 % d'un exercice à l'autre, pour s'établir à 59,1 M\$. La baisse des produits est principalement attribuable à une diminution du nombre de clients des médias imprimés et à une baisse des dépenses par client.

Les taux de diminution du total des produits, des produits tirés des médias et solutions numériques et des produits tirés des médias imprimés se sont tous améliorés de façon importante d'un exercice à l'autre. La diminution du total des produits a été de 6,7 % au cours de l'exercice considéré, comparativement à une diminution de 13,8 % enregistrée pour l'exercice précédent. La diminution des produits tirés des médias et solutions numériques a été de 5,6 % au cours de l'exercice considéré, comparativement à une diminution de 12,2 % enregistrée pour l'exercice précédent. La diminution des produits tirés des médias imprimés a été de 10,6 % au cours de l'exercice considéré, comparativement à une diminution de 18,6 % enregistrée pour l'exercice précédent. Ces améliorations s'expliquent par une hausse des dépenses par client pour les médias numériques, une augmentation des taux de renouvellement et une diminution des réclamations des clients. La hausse des dépenses par client découle en partie de la hausse des prix.

Marge brute

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2022	% des produits	2021	% des produits	Variation en %
Total de la marge brute	155 907 \$	58,1 %	170 954 \$	59,4 %	(8,8) %

La marge brute a diminué pour se chiffrer à 155,9 M\$, ou 58,1 % des produits, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à 171,0 M\$, ou 59,4 % du total des produits, pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution de la marge brute découle des pressions exercées par une baisse globale des produits, d'un changement dans la composition des produits et des investissements dans notre effectif de télévente, contrebalancés en partie par des optimisations continues, des réductions de coûts et des hausses de prix.

BAIIA ajusté¹

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2022	% des produits	2021	% des produits	Variation en %
Total du BAIIA ajusté	96 568 \$	36,0 %	102 000 \$	35,5 %	(5,3) %

¹ Le BAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et il n'a pas de signification normalisée selon les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables employées par d'autres émetteurs. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont définies à la page 3 du présent rapport de gestion.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le BAIIA ajusté a diminué de 5,4 M\$, ou 5,3 %, pour s'établir à 96,6 M\$, comparativement à 102,0 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La marge sur BAIIA ajusté a augmenté au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, pour s'établir à 36,0 %, comparativement à 35,5 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du BAIIA ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 est attribuable aux pressions exercées sur les produits et aux investissements continus dans notre effectif de télévente, facteurs contrebalancés en partie par les hausses de prix, l'efficacité découlant de l'optimisation du coût des produits vendus, les réductions des autres coûts d'exploitation, incluant les réductions de la main-d'œuvre et les charges connexes liées aux employés, la diminution de la charge pour créances douteuses et la diminution de la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie. La diminution de la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie découle des réévaluations des passifs liés à la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie au 31 décembre 2022, qui ont donné lieu à un recouvrement de 1,9 M\$ au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à une charge de 4,2 M\$ pour l'exercice comparatif clos le 31 décembre 2021. Le recouvrement de 1,9 M\$ au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie découle de l'amélioration du paramètre de volatilité du modèle d'évaluation attribuable à l'utilisation par la Société de la volatilité historique du cours de ses actions ordinaires comme donnée d'entrée observable fiable pour refléter la volatilité attendue. La charge de 4,2 M\$ en 2021 découlait d'une hausse du cours de l'action de PJ. La Société a reçu des subventions salariales d'urgence totalisant 1,1 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à 4,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Les pressions exercées sur les produits, de même que l'augmentation de l'effectif de vente, contrebalancées en partie par les optimisations continues, exerceront encore une certaine pression sur la marge au cours des prochains trimestres.

BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement¹

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2022	% des produits	2021	% des produits	Variation en %
BAIIA ajusté	96 568 \$	36,0 %	102 000 \$	35,5 %	(5,3) %
Dépenses d'investissement	5 004	1,9 %	5 074	1,8 %	(1,4) %
Total du BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement	91 564 \$	34,1 %	96 926 \$	33,7 %	(5,5) %

¹ Le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement est une mesure financière non conforme aux PCGR et il n'a pas de signification normalisée selon les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables employées par d'autres émetteurs. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont définies à la page 3 du présent rapport de gestion.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement a diminué de 5,4 M\$, ou 5,5 %, pour s'établir à 91,6 M\$, comparativement à 96,9 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est attribuable à la baisse du BAIIA ajusté. La marge sur BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement a augmenté au cours de la période close le 31 décembre 2022 pour s'établir à 34,1 %, comparativement à 33,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Amortissements

Les amortissements ont diminué pour s'établir à 15,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à 19,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des dépenses liées au développement de logiciels au cours des derniers exercices.

Frais de restructuration et autres charges

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2022	2021
Indemnités, avantages et remplacement externe	1 054 \$	4 520 \$
Perte de valeur des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation et coûts d'exploitation futurs liés aux contrats de location de bureaux vacants	1 850	733
Autres coûts	327	91
Total des frais de restructuration et autres charges	3 231 \$	5 344 \$

Pages Jaunes Limitée a comptabilisé des frais de restructuration et autres charges de 3,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui comprennent essentiellement des frais de restructuration de 1,0 M\$ attribuables aux réductions de la main-d'œuvre, une charge de 1,4 M\$ liée à la perte de valeur des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation relative à des espaces de bureaux vacants, une charge de 0,5 M\$ liée aux coûts d'exploitation futurs provisionnés pour les contrats de location liés à des bureaux vacants ainsi que d'autres coûts de 0,3 M\$.

Pages Jaunes Limitée a comptabilisé des frais de restructuration et autres charges de 5,3 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, qui comprennent essentiellement des frais de restructuration de 4,6 M\$ attribuables aux réductions de la main-d'œuvre et une charge de 0,9 M\$ relative aux coûts d'exploitation futurs provisionnés pour les contrats de location liés à des fermetures de bureaux, contrebalancés en partie par un recouvrement de 0,2 M\$ lié à la résiliation d'un contrat de location.

Charges financières, montant net

Les charges financières ont diminué pour se chiffrer à 1,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à 9,3 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à la baisse des charges d'intérêts en raison du remboursement intégral des débetures échangeables le 31 mai 2021 et à la hausse des produits d'intérêts découlant de la hausse du solde de trésorerie et des taux d'intérêt.

Perte au remboursement anticipé de la dette

Pages Jaunes Limitée a comptabilisé une perte au remboursement anticipé de la dette de 7,8 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, qui comprend une perte de 4,8 M\$ liée au remboursement anticipé des débetures échangeables et une perte de 3,0 M\$ liée à la décomptabilisation de l'option de rachat des débetures échangeables.

Charge (économie) d'impôt sur le résultat

Le taux d'imposition combiné fédéral-provincial prévu par la loi s'est établi à 26,42 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et à 26,40 % pour la période correspondante de 2021. La Société a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat de 2,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui comprend la comptabilisation d'attributs fiscaux et de différences temporaires non comptabilisés auparavant de 17,8 M\$. En comparaison, la Société avait comptabilisé une économie d'impôt sur le résultat de 10,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, qui comprenait la comptabilisation d'attributs fiscaux et de différences temporaires non comptabilisés auparavant de 27,0 M\$. La Société a comptabilisé une charge d'impôt de 3,55 % sur le bénéfice pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (2021 – économie d'impôt de 17,9 %). Ces économies sont des éléments sans effet sur la trésorerie.

La différence entre le taux effectif et le taux prévu par la loi pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021 tient principalement à la comptabilisation d'attributs fiscaux et de différences temporaires non comptabilisés auparavant et au fait que certaines charges n'étaient pas déductibles aux fins de l'impôt.

Bénéfice net

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net a augmenté pour s'établir à 73,4 M\$, comparativement à un bénéfice net de 70,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique par la hausse du bénéfice avant impôt sur le résultat, contrebalancée en partie par la hausse de l'impôt sur le résultat découlant de la comptabilisation d'un montant moins élevé d'attributs fiscaux et de différences temporaires non comptabilisés auparavant. L'augmentation de 16,2 M\$ du bénéfice avant impôt sur le résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'explique par la baisse du BAIIA ajusté, qui a été plus que contrebalancée par la diminution des charges financières découlant de la dette moins élevée et de la hausse du solde de trésorerie ainsi que par la diminution des amortissements et des frais de restructuration et autres charges. Les données pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 reflètent aussi l'incidence de la perte au remboursement anticipé de la dette de 7,8 M\$.

Comparaison de l'exercice 2021 et de l'exercice 2020

Produits

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	Variation en %
Médias numériques	221 471 \$	252 252 \$	(12,2) %
Médias imprimés	66 175	81 286	(18,6) %
Total des produits	287 646 \$	333 538 \$	(13,8) %

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le total des produits a diminué de 13,8 %, pour s'établir à 287,6 M\$, comparativement à 333,5 M\$ pour la période correspondante de 2020. La diminution des produits était essentiellement attribuable au recul de nos médias numériques et médias imprimés à marge plus élevée et, dans une moindre mesure, de nos services numériques à marge moins élevée, ce qui a exercé une pression sur nos marges bénéficiaires brutes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le total des produits tiré des médias et solutions numériques a diminué de 12,2 % d'un exercice à l'autre, pour s'établir à 221,5 M\$, comparativement à 252,3 M\$ pour la période correspondante de 2020. La baisse des produits pour la période close le 31 décembre 2021 était principalement attribuable à une diminution du nombre de clients des médias numériques, partiellement contrebalancée par une hausse des dépenses par client.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les produits tirés des médias imprimés ont diminué de 18,6 % d'un exercice à l'autre, pour s'établir à 66,2 M\$. La baisse des produits était essentiellement attribuable à une diminution du nombre de clients des médias imprimés et à une baisse des dépenses par client.

Marge brute

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	% des produits	2020	% des produits	Variation en %
Total de la marge brute	170 954 \$	59,4 %	205 749 \$	61,7 %	(16,9) %

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la marge brute a diminué pour s'établir à 171,0 M\$, ou 59,4 % du total des produits, comparativement à 205,7 M\$, ou 61,7 % du total des produits, pour la période correspondante de 2020. La diminution de la marge brute découlait des pressions exercées par une baisse globale des produits, d'un changement dans la composition des produits et des investissements dans notre effectif de télévente, contrebalancés en partie par des optimisations continues et des réductions de coûts.

BAIIA ajusté¹

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	% des produits	2020	% des produits	Variation en %
Total du BAIIA ajusté	102 000 \$	35,5 %	129 442 \$	38,8 %	(21,2) %

¹ Le BAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et il n'a pas de signification normalisée selon les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables employées par d'autres émetteurs. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont définies à la page 3 du présent rapport de gestion.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le BAIIA ajusté a diminué de 27,4 M\$, ou 21,2 %, pour s'établir à 102,0 M\$, ou 35,5 % des produits, comparativement à 129,4 M\$, ou 38,8 % des produits, pour la période correspondante de 2020. La diminution du BAIIA ajusté était attribuable aux pressions exercées sur les produits, aux investissements dans notre effectif de télévente, ainsi qu'à l'incidence du cours de l'action de la Société sur la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie et de la baisse des subventions salariales reçues, facteurs partiellement contrebalancés par l'efficience découlant de l'optimisation du coût des produits vendus et par des réductions des autres coûts d'exploitation, y compris des réductions de la main-d'œuvre et des charges connexes liées aux employés, des espaces de bureaux de la Société et des autres dépenses au sein de la Société. La variation du cours de l'action de PJ a donné lieu à une charge additionnelle de 4,2 M\$ au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, comparativement à une charge de 3,7 M\$ pour la période close le 31 décembre 2020. De plus, les résultats de l'exercice 2020 ont bénéficié d'un recouvrement de 1,0 M\$ au titre de la charge de rémunération liée aux déchéances. La Société a reçu des subventions salariales d'urgence d'un total de 4,2 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, comparativement à 7,3 M\$ pour la période close le 31 décembre 2020.

BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement¹

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	% des produits	2020	% des produits	Variation en %
BAIIA ajusté	102 000 \$	35,5 %	129 442 \$	38,8 %	(21,2) %
Dépenses d'investissement	5 074	1,8 %	5 573	1,7 %	(9,0) %
Total du BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement	96 926 \$	33,7 %	123 869 \$	37,1 %	(21,8) %

¹ Le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement est une mesure financière non conforme aux PCGR et il n'a pas de signification normalisée selon les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables employées par d'autres émetteurs. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont définies à la page 3 du présent rapport de gestion.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement a diminué de 26,9 M\$, ou 21,8 %, pour s'établir à 96,9 M\$, comparativement à 123,9 M\$ pour la période correspondante de 2020. La diminution était essentiellement attribuable à la baisse du BAIIA ajusté, partiellement contrebalancée par la baisse des dépenses d'investissement découlant de la baisse des dépenses relatives au développement de logiciels d'un exercice à l'autre.

Amortissements

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les amortissements ont diminué pour se chiffrer à 19,6 M\$, comparativement à 27,7 M\$ pour la période correspondante de 2020, surtout en raison de la baisse des dépenses relatives au développement de logiciels au cours des dernières années.

Frais de restructuration et autres charges

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020
Indemnités, avantages et remplacement externe	4 520 \$	2 895 \$
Perte de valeur des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations corporelles et provision pour coûts d'exploitation futurs liés aux contrats de location de bureaux vacants	733	5 512
Autres coûts (recouvrements)	91	(276)
Total des frais de restructuration et autres charges	5 344 \$	8 131 \$

Pages Jaunes Limitée a comptabilisé des frais de restructuration et autres charges de 5,3 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, qui comprennent essentiellement des frais de restructuration de 4,6 M\$ attribuables aux réductions de la main-d'œuvre et une charge de 0,9 M\$ relative aux coûts d'exploitation futurs provisionnés pour les contrats de location liés à des fermetures de bureaux, contrebalancés en partie par un recouvrement de 0,2 M\$ lié à la résiliation d'un contrat de location.

Des frais de restructuration et autres charges de 8,1 M\$ ont été comptabilisés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, qui comprennent essentiellement des frais de restructuration de 2,6 M\$ attribuables aux réductions de la main-d'œuvre, une charge de 2,1 M\$ relative aux coûts d'exploitation futurs provisionnés pour les contrats de location liés à des fermetures de bureaux et une charge de 4,6 M\$ liée à la perte de valeur des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation relative à des espaces de bureaux vacants, contrebalancés en partie par un recouvrement de 1,2 M\$ lié à la résiliation d'un contrat de location.

Charges financières

Les charges financières ont diminué pour se chiffrer à 9,3 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, comparativement à 14,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. La diminution était principalement attribuable à la baisse des intérêts en raison du remboursement intégral des débetures échangeables le 31 mai 2021.

Perte au remboursement anticipé de la dette

Pages Jaunes Limitée a comptabilisé une perte au remboursement anticipé de la dette de 7,8 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, qui comprend une perte de 4,8 M\$ liée au remboursement anticipé des débetures échangeables et une perte de 3,0 M\$ liée à la décomptabilisation de l'option de rachat des débetures échangeables.

(Économie) charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'imposition combiné fédéral-provincial prévu par la loi s'est établi à 26,4 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et à 26,5 % pour la période correspondante de 2020. La Société a comptabilisé une économie d'impôt sur le résultat de 10,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, qui comprend la comptabilisation d'attributs fiscaux et de différences temporaires non comptabilisés auparavant de 27,0 M\$. En comparaison, la Société avait comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat de 18,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, qui comprend la comptabilisation d'attributs fiscaux et de différences temporaires non comptabilisés auparavant de 2,8 M\$. La Société a comptabilisé une économie d'impôt de 17,9 % sur le bénéfice pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (2020 – charge d'impôt de 23,4 %). Ces économies sont des éléments sans effet sur la trésorerie.

La différence entre le taux effectif et le taux prévu par la loi pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020 tenait principalement à la comptabilisation d'attributs fiscaux et de différences temporaires non comptabilisés auparavant et au fait que certaines charges n'étaient pas déductibles aux fins de l'impôt.

Bénéfice net

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le bénéfice net a augmenté pour s'établir à 70,6 M\$, comparativement à un bénéfice net de 60,3 M\$ pour la période correspondante de 2020, ce qui s'explique par la comptabilisation d'un montant plus élevé d'attributs fiscaux et de différences temporaires non comptabilisés auparavant. Le bénéfice avant impôt a diminué, passant de 78,7 M\$ à 59,9 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, ce qui s'explique principalement par la baisse du BAIIA ajusté et par la perte au remboursement anticipé de la dette, partiellement contrebalancées par la diminution des amortissements, des frais de restructuration et autres charges et des charges financières.

Sommaire des résultats consolidés trimestriels

Le tableau suivant présente les principales données financières consolidées de Pages Jaunes pour les huit plus récents trimestres.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)

	2022				2021			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Total des produits	64 595 \$	66 310 \$	69 584 \$	67 789 \$	68 624 \$	70 920 \$	74 588 \$	73 514 \$
Coûts d'exploitation	43 616	39 920	45 796	42 378	44 264	44 303	50 148	46 931
Bénéfice d'exploitation avant amortissements et frais de restructuration et autres charges (« BAIIA ajusté ¹ »)	20 979	26 390	23 788	25 411	24 360	26 617	24 440	26 583
Marge sur BAIIA ajusté ¹	32,5 %	39,8 %	34,2 %	37,5 %	35,5 %	37,5 %	32,8 %	36,2 %
Amortissements	3 327	3 514	4 208	4 348	4 557	5 058	4 928	5 092
Frais de restructuration et autres charges	464	612	1 773	382	2 665	1 423	200	1 056
Bénéfice d'exploitation	17 188	22 264	17 807	20 681	17 138	20 136	19 312	20 435
Charges financières, montant net	523	55	458	772	1 214	1 132	3 202	3 795
Perte au remboursement anticipé de la dette	—	—	—	—	—	—	7 764	—
Bénéfice avant impôt sur le résultat	16 665	22 209	17 349	19 909	15 924	19 004	8 346	16 640
(Économie) charge d'impôt sur le résultat	(12 766)	5 516	4 671	5 279	(22 811)	5 257	2 328	4 505
Bénéfice net	29 431 \$	16 693 \$	12 678 \$	14 630 \$	38 735 \$	13 747 \$	6 018 \$	12 135 \$
Bénéfice de base par action	1,64 \$	0,66 \$	0,50 \$	0,56 \$	1,48 \$	0,52 \$	0,23 \$	0,46 \$
Bénéfice dilué par action	1,63 \$	0,60 \$	0,49 \$	0,56 \$	1,46 \$	0,51 \$	0,22 \$	0,44 \$

¹ Le BAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et il n'a pas de signification normalisée selon les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables employées par d'autres émetteurs. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont définies à la page 3 du présent rapport de gestion.

Les tendances séquentielles au chapitre des produits trimestriels sont influencées par les calendriers de distribution des publications imprimées, le deuxième trimestre étant le trimestre le plus solide. D'un exercice à l'autre, les produits trimestriels ont diminué principalement en raison de la diminution du nombre de clients, contrebalancée en partie par l'augmentation des dépenses par client, qui s'explique par l'augmentation des dépenses par client pour les médias numériques, qui a plus que contrebalancé la baisse des dépenses par client pour les médias imprimés.

En 2022, les taux de diminution trimestriels du total des produits se sont améliorés de façon importante d'un exercice à l'autre. Ces améliorations s'expliquent par une hausse des dépenses par client des médias numériques, une augmentation des taux de renouvellement et une diminution des réclamations des clients. La hausse des dépenses par client découle en partie de la hausse des prix.

La diminution des coûts d'exploitation trimestriels d'un exercice à l'autre tient à l'efficacité découlant de l'optimisation du coût des produits vendus et des réductions des autres charges d'exploitation, y compris des réductions de la main-d'œuvre et des charges connexes liées aux employés. PJ a comptabilisé un recouvrement de 3,6 M\$ au titre des coûts d'exploitation relativement à la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie au troisième trimestre de 2022, découlant de la baisse du cours de l'action de la Société au cours du troisième trimestre, ainsi que d'une diminution dans le paramètre de volatilité du modèle d'évaluation attribuable à l'utilisation par la Société de la volatilité historique du cours de ses actions ordinaires comme donnée d'entrée observable fiable pour refléter la volatilité attendue. Pour le quatrième trimestre de 2022, la hausse du cours de l'action de PJ s'est traduite par une charge additionnelle au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions de 1,4 M\$. La Société a reçu des subventions salariales d'urgence de 0,5 M\$ et de 0,6 M\$ aux premier et troisième trimestres de 2022, respectivement. Au deuxième trimestre de 2021, la hausse du cours de l'action de PJ a donné lieu à une charge additionnelle au titre de la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie de 3,4 M\$, partiellement contrebalancée par la subvention salariale d'urgence de 1,9 M\$. La Société a également reçu des subventions salariales d'urgence de 0,7 M\$ au premier trimestre de 2021 et de 0,8 M\$ aux troisième et quatrième trimestres de 2021, respectivement.

Les pressions exercées sur les produits, de même que l'augmentation de l'effectif de vente, contrebalancées en partie par les optimisations continues, ont exercé une pression sur la marge sur BAIIA ajusté. Les données des trimestres reflètent également l'incidence de la fluctuation du cours de l'action de PJ et des subventions salariales d'urgence reçues, comme il est mentionné précédemment.

Les amortissements ont diminué de façon constante en raison de la diminution des immobilisations incorporelles découlant des dépenses moins élevées liées au développement de logiciels au cours des derniers exercices.

Les frais de restructuration et autres charges de la Société se rapportent essentiellement aux réductions de la main-d'œuvre et à la perte de valeur des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation et aux coûts d'exploitation futurs liés aux contrats de location relatifs à des bureaux auparavant vacants.

Les charges financières ont encore diminué au cours des six derniers trimestres, en raison du remboursement intégral des débetures échangeables au deuxième trimestre de 2021.

La Société a comptabilisé une perte au remboursement anticipé de la dette de 7,8 M\$ relative aux débetures échangeables au deuxième trimestre de 2021.

Le bénéfice net des quatrièmes trimestres de 2022 et de 2021 a tiré parti de l'incidence sur la charge (l'économie) d'impôt de la comptabilisation d'attributs fiscaux et de différences temporaires non comptabilisés auparavant de 17,8 M\$ et de 27,0 M\$, respectivement.

Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2022

Produits

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

Pour les trimestres clos les 31 décembre	2022	2021	Variation en %
Médias numériques	51 509 \$	53 798 \$	(4,3) %
Médias imprimés	13 086	14 826	(11,7) %
Total des produits	64 595 \$	68 624 \$	(5,9) %

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2022, le total des produits a diminué de 5,9 % d'un exercice à l'autre, pour s'établir à 64,6 M\$, comparativement à 68,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution pour le trimestre clos le 31 décembre 2022 est attribuable au recul de nos médias numériques et médias imprimés de PJ à marge plus élevée et, dans une moindre mesure, de nos services numériques à marge moins élevée, ce qui a exercé une pression sur nos marges bénéficiaires brutes.

Au quatrième trimestre de 2022, le total des produits tirés des médias et solutions numériques a diminué de 4,3 % d'un exercice à l'autre, pour s'établir à 51,5 M\$, comparativement à 53,8 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse des produits est principalement attribuable à une diminution du nombre de clients des médias numériques, partiellement contrebalancée par une hausse des dépenses par client.

Au quatrième trimestre de 2022, le total des produits tirés des médias imprimés a diminué de 11,7 % d'un exercice à l'autre, pour s'établir à 13,1 M\$, comparativement à 14,8 M\$ pour le quatrième trimestre de 2021. La baisse des produits est essentiellement attribuable à une diminution du nombre de clients des médias imprimés et à une baisse des dépenses par client.

Les taux de diminution du total des produits, des produits tirés des médias et solutions numériques et des produits tirés des médias imprimés se sont tous améliorés de façon importante d'un exercice à l'autre. La diminution du total des produits a été de 5,9 % au cours du trimestre considéré, comparativement à une diminution de 10,5 % enregistrée pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution des produits tirés des médias et solutions numériques a été de 4,3 % au cours du trimestre considéré, comparativement à une diminution de 8,7 % enregistrée pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution des produits tirés des médias imprimés a été de 11,7 % au cours du trimestre considéré, comparativement à une diminution de 16,5 % enregistrée pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ces améliorations s'expliquent par une hausse des dépenses par client pour les médias numériques, une augmentation des taux de renouvellement et une diminution des réclamations des clients. La hausse des dépenses par client découle en partie de la hausse des prix.

Marge brute

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2022	% des produits	2021	% des produits	Variation en %
Pour les trimestres clos les 31 décembre					
Total de la marge brute	37 827 \$	58,6 %	40 117 \$	58,5 %	(5,7) %

La marge brute a totalisé 37,8 M\$, ou 58,6 % des produits, pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, comparativement à 40,1 M\$, ou 58,5 % du total des produits, pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution de la marge brute pour le trimestre clos le 31 décembre 2022 découle des pressions exercées par une baisse globale des produits, d'un changement dans la composition des produits et des investissements dans notre effectif de télévente, contrebalancés en partie par des optimisations continues, des réductions de coûts et des hausses de prix.

BAIIA ajusté¹

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2022	% des produits	2021	% des produits	Variation en %
Pour les trimestres clos les 31 décembre					
Total du BAIIA ajusté	20 979 \$	32,5 %	24 360 \$	35,5 %	(13,9) %

¹ Le BAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et il n'a pas de signification normalisée selon les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables employées par d'autres émetteurs. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont définies à la page 3 du présent rapport de gestion.

Au quatrième trimestre clos le 31 décembre 2022, le BAIIA ajusté a diminué pour se chiffrer à 21,0 M\$, ou 32,5 % des produits, comparativement à 24,4 M\$, ou 35,5 % des produits, pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du BAIIA ajusté et de la marge sur BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 31 décembre 2022 est attribuable aux pressions exercées sur les produits, aux investissements continus dans notre effectif de télévente, à l'augmentation de la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie découlant des fluctuations du cours de l'action de PJ ainsi qu'à la baisse de la subvention salariale reçue, facteurs partiellement contrebalancés par les hausses de prix, l'efficacité découlant de l'optimisation du coût des produits vendus, les réductions des autres coûts d'exploitation, y compris les réductions de la main-d'œuvre et des charges connexes liées aux employés, et la diminution de la charge pour créances douteuses. La hausse du cours de l'action de PJ au cours du trimestre a donné lieu à une charge additionnelle au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie de 1,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, comparativement à 0,3 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La Société n'a pas reçu de subvention salariale d'urgence au cours du trimestre clos le 31 décembre 2022, comparativement à une subvention de 0,8 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les pressions exercées sur les produits, de même que l'augmentation de l'effectif de vente, contrebalancées en partie par les optimisations continues, exerceront encore une certaine pression sur la marge au cours des prochains trimestres.

BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement¹

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2022	% des produits	2021	% des produits	Variation en %
Pour les trimestres clos les 31 décembre					
BAIIA ajusté	20 979 \$	32,5 %	24 360 \$	35,5 %	(13,9) %
Dépenses d'investissement	986	1,5 %	1 220	1,8 %	(19,2) %
Total du BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement	19 993 \$	31,0 %	23 140 \$	33,7 %	(13,6) %

¹ Le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement est une mesure financière non conforme aux PCGR et il n'a pas de signification normalisée selon les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables employées par d'autres émetteurs. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont définies à la page 3 du présent rapport de gestion.

Le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement a diminué de 3,1 M\$ pour se chiffrer à 20,0 M\$ au cours du quatrième trimestre de 2022, comparativement à 23,1 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement pour le trimestre clos le 31 décembre 2022 est essentiellement attribuable à la baisse du BAIIA ajusté, contrebalancée en partie par une baisse des dépenses d'investissement.

Amortissements

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, les amortissements ont diminué pour se chiffrer à 3,3 M\$, comparativement à 4,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution est essentiellement attribuable à la baisse des dépenses relatives au développement de logiciels au cours des derniers exercices.

Frais de restructuration et autres charges

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les trimestres clos les 31 décembre	2022	2021
Indemnités, avantages et remplacement externe	210 \$	2 048 \$
Provision pour coûts d'exploitation futurs liés aux contrats de location des bureaux vacants	340	535
Autres (recouvrements) coûts	(86)	82
Total des frais de restructuration et autres charges	464 \$	2 665 \$

Pages Jaunes Limitée a comptabilisé des frais de restructuration et autres charges de 0,5 M\$ au cours du trimestre clos le 31 décembre 2022, qui comprennent essentiellement des frais de restructuration de 0,2 M\$ attribuables aux réductions de la main-d'œuvre et une charge de 0,3 M\$ liée aux coûts d'exploitation futurs provisionnés pour les contrats de location relatifs à des espaces de bureaux auparavant vacants. Des frais de restructuration et autres charges de 2,7 M\$ ont été comptabilisés au cours du trimestre clos le 31 décembre 2021, qui comprenaient essentiellement des frais de restructuration et autres charges de 2,1 M\$ attribuables aux réductions de la main-d'œuvre et une charge de 0,5 M\$ liée aux coûts d'exploitation futurs provisionnés pour les contrats de location relatifs à des espaces de bureaux auparavant vacants.

Charges financières

Les charges financières ont diminué pour se chiffrer à 0,5 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, comparativement à 1,2 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution pour le trimestre est principalement attribuable à la hausse des produits d'intérêts.

(Économie) charge d'impôt sur le résultat

Les taux d'imposition combinés fédéral-provincial prévus par la loi se sont établis à 26,42 % et à 26,40 % pour les trimestres clos les 31 décembre 2022 et 2021, respectivement. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, la Société a comptabilisé une économie d'impôt de 12,8 M\$, qui comprend un recouvrement relatif à la comptabilisation d'attributs fiscaux et de différences temporaires non comptabilisés auparavant de 17,8 M\$. En comparaison, la Société avait comptabilisé une économie d'impôt de 22,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2021, qui comprenait un recouvrement relatif à la comptabilisation d'attributs fiscaux et de différences temporaires non comptabilisés auparavant de 27,0 M\$. Ces économies sont des éléments sans effet sur la trésorerie.

La différence entre le taux effectif et le taux prévu par la loi pour les trimestres clos les 31 décembre 2022 et 2021 tient principalement à la comptabilisation d'attributs fiscaux et de différences temporaires non comptabilisés auparavant et au fait que certaines charges n'étaient pas déductibles aux fins de l'impôt.

Bénéfice net

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net s'est établi à 29,4 M\$, comparativement à un bénéfice net de 38,7 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution tient principalement à la comptabilisation, en 2021, d'un montant plus élevé d'attributs fiscaux et de différences temporaires non comptabilisés auparavant. Le bénéfice avant impôt a augmenté, passant de 15,9 M\$ pour le quatrième trimestre de 2021 à 16,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, ce qui s'explique surtout par la baisse du BAIIA ajusté, qui a été plus que contrebalancée par la baisse des frais de restructuration et autres charges, des amortissements et des charges financières.

3. Situation de trésorerie et sources de financement

Cette section évalue la structure du capital de la Société, sa situation de trésorerie et ses divers instruments financiers, y compris ses instruments d'emprunt.

Structure du capital

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

Aux 31 décembre	2022	2021
Trésorerie	43 907 \$	123 559 \$
Obligations liées à des contrats de location (y compris la tranche courante)	47 129	49 879
Total de la dette	47 129 \$	49 879 \$
Capitaux propres	65 781	116 131
Total du capital investi	112 910 \$	166 010 \$
Total de la dette déduction faite de la trésorerie (de la trésorerie déduction faite de la dette) ¹	3 222 \$	(73 680) \$
Ratio du total de la dette déduction faite de la trésorerie sur le total du capital investi	2,9 %	s.o.

¹ Le terme « dette déduction faite de la trésorerie (trésorerie déduction faite de la dette) » n'a pas de signification normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables employées par d'autres émetteurs. Nous définissons la dette déduction faite de la trésorerie (la trésorerie déduction faite de la dette) comme les obligations liées à des contrats de location, incluant la tranche courante, déduction faite de la trésorerie, telles qu'elles sont présentées dans les états consolidés de la situation financière de la Société.

Emprunt garanti par des actifs

La Société, par l'entremise de sa filiale Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée, détient un emprunt garanti par des actifs dont l'échéance est en septembre 2025 et dont le total des engagements est de 20,0 M\$. Cet emprunt est affecté aux besoins généraux de l'entreprise. L'emprunt garanti par des actifs permet à la Société d'avoir accès à des fonds sous la forme de prêts au taux préférentiel, de prêts au taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) ou de lettres de crédit. L'emprunt est soumis à un ratio de couverture des charges fixes pour les douze derniers mois en cas de défaillance ou lorsque la disponibilité excédentaire est inférieure à 10 % de la limite de la facilité. Dans ce cas, le ratio de couverture des charges fixes doit être d'au moins 1,1 fois. Au 31 décembre 2022, la Société avait des lettres de crédit de 2,3 M\$ émises et en circulation et une disponibilité de 17,7 M\$ en vertu de l'emprunt garanti par des actifs.

Au 31 décembre 2022, la Société respectait toutes les clauses restrictives de la convention d'emprunt régissant l'emprunt garanti par des actifs.

Situation de trésorerie

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et les fonds en caisse sont les principales sources de trésorerie de la Société. La Société prévoit générer suffisamment de liquidités à court et à long terme pour financer ses dépenses d'investissement, ses besoins en fonds de roulement et ses obligations actuelles, ainsi que pour assurer le service de ses obligations liées à des contrats de location et au titre des avantages postérieurs à l'emploi en cours. Au 31 décembre 2022, la trésorerie de la Société se chiffrait à 43,9 M\$ et un montant de 17,7 M\$ était disponible en vertu de l'emprunt garanti par des actifs.

Options

Le 24 mars 2022, le conseil d'administration (le « conseil ») a approuvé une modification apportée au régime d'options sur actions conférant au conseil le pouvoir discrétionnaire de modifier le prix d'exercice des options, sous réserve de l'approbation de la TSX, dans l'éventualité où un dividende en actions ou un dividende en trésorerie (autre que tout dividende en trésorerie dans le cours normal des activités) serait déclaré sur les actions ordinaires de la Société.

Le 23 mars 2021, le conseil d'administration a approuvé une modification apportée au régime d'options sur actions visant à rehausser la limite de la participation des initiés et le nombre maximal d'actions pouvant être émises à une personne, passant de 5 % des actions émises et en circulation à 10 % des actions émises et en circulation. De plus, le régime d'options sur actions a été modifié afin de prévoir que le fait pour la Société de racheter des actions aux fins d'annulation en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités ne contreviendra pas à ces limites à l'égard de toute option en circulation avant un tel rachat d'actions aux fins d'annulation.

Un nombre maximal de 2 806 932 options sur actions peut être attribué en vertu du régime d'options sur actions. Les participants doivent détenir 25 % des actions ordinaires reçues dans le cadre de l'exercice des options sur actions jusqu'à ce qu'ils respectent les lignes directrices relatives à la propriété qui s'appliquent à leurs postes respectifs.

Les options sur actions attribuées payables en trésorerie sont présentées à titre de passif.

Données sur les actions

Données sur les actions en circulation

	Au 14 février 2023	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Actions ordinaires en circulation ¹	18 658 347	18 658 347	27 459 686
Bons de souscription d'actions ordinaires en circulation ²	–	–	2 995 483
Options sur actions en circulation ³	2 132 132	2 132 132	2 332 893

¹ Le 4 octobre 2022, la Société a racheté auprès des actionnaires, au prorata, un total de 7 949 125 actions ordinaires conformément au plan d'arrangement (se reporter à la section « Plan d'arrangement » pour plus de détails).

² Les bons de souscription d'actions ordinaires ont expiré le 20 décembre 2022.

³ Le solde des options sur actions en circulation de 2 132 132 au 14 février 2023 et au 31 décembre 2022 ne comprend aucune option sur actions pouvant être exercée à ces dates. Le solde des options sur actions en circulation de 2 332 893 au 31 décembre 2021 ne comprenait aucune option sur actions pouvant être exercée à cette date.

Rachats d'actions – offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

La Société a conclu une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, débutant le 10 août 2020, visant le rachat d'actions ordinaires d'un montant maximal de 5,0 M\$ sur le marché libre aux fins d'annulation au plus tard le 9 août 2021. La Société a mené à terme cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 16 juillet 2021 après avoir atteint le montant maximal de 5,0 M\$.

Le 5 août 2021, la Société a annoncé une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités débutant le 10 août 2021 afin de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 16,0 M\$ d'actions en circulation de la Société au plus tard le 9 août 2022. Au terme de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, le 30 mai 2022, la Société avait racheté en vertu de cette offre un total de 1 122 511 actions ordinaires pour un montant en trésorerie de 16,0 M\$. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société avait racheté 871 135 actions ordinaires en vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour un montant en trésorerie de 12,4 M\$. L'excédent de la valeur comptable historique de ces actions sur le produit du rachat a été reclassé du capital social au déficit dans les états financiers consolidés de la Société. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société avait racheté 251 376 actions ordinaires en vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour un montant en trésorerie de 3,6 M\$.

Rachat d'actions – plan d'arrangement

Le 4 août 2022, le conseil a approuvé une distribution aux actionnaires d'un montant d'environ 100,0 M\$ par l'entremise d'un rachat d'actions auprès de tous les actionnaires conformément à un arrangement prévu par la loi en vertu de la Business Corporations Act (Colombie-Britannique) (l'« arrangement »). Les actionnaires de la Société (les « actionnaires ») ont approuvé l'arrangement lors d'une assemblée extraordinaire des actionnaires tenue le 23 septembre 2022, et la Société a par la suite obtenu l'ordonnance définitive de la Cour suprême de la Colombie-Britannique approuvant l'arrangement le 27 septembre 2022. Le 4 octobre 2022, la Société a racheté auprès des actionnaires, au prorata, un total de 7 949 125 actions ordinaires (y compris 388 082 actions propres) au prix de 12,58 \$ l'action, conformément à l'arrangement, pour un total de 101,0 M\$, comprenant des coûts de transaction de 1,0 M\$. La sortie de trésorerie de 101,0 M\$ a été réduite de 4,9 M\$ pour tenir compte de l'annulation de 388 082 des 1 298 994 actions propres de PJ, pour une sortie de trésorerie nette de 96,1 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, aussi en vertu de l'arrangement, la Société a avancé un montant de 24,0 M\$ à l'égard du déficit de liquidation du régime de retraite à prestations définies (le « régime de retraite ») (se reporter à la section « Cotisation aux régimes » pour en savoir davantage).

Politique en matière de dividendes

Le 12 mai 2021, le conseil de la Société a modifié sa politique en matière de dividendes visant à verser un dividende trimestriel en trésorerie à ses actionnaires ordinaires, en augmentant le dividende de 0,11 \$ par action à 0,15 \$ par action. La politique de distribution de dividendes de PJ et la déclaration de dividendes sur toute action ordinaire en circulation de la Société sont déterminées au gré du conseil d'administration et, par conséquent, rien ne garantit que la politique de distribution de dividendes sera maintenue ni que des dividendes seront déclarés. Les décisions à l'égard des dividendes continueront de dépendre des activités et des résultats financiers de PJ, que le conseil d'administration évaluera chaque trimestre, et qui sont pour leur part assujettis à différents risques et hypothèses, dont ceux mentionnés dans le présent rapport de gestion.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société a versé des dividendes trimestriels de 0,15 \$ par action ordinaire. Les dividendes ont été versés le 15 mars, le 15 juin, le 15 septembre et le 15 décembre 2022, pour une contrepartie totale de 14,2 M\$ aux actionnaires ordinaires. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a versé des dividendes trimestriels de 0,11 \$ par action ordinaire le 15 mars 2021 et de 0,15 \$ par action ordinaire le 30 juin, le 15 septembre et le 15 décembre 2021, pour une contrepartie totale de 14,7 M\$ aux actionnaires ordinaires.

Le 14 février 2023, le conseil a déclaré un dividende en trésorerie de 0,15 \$ par action ordinaire, payable le 15 mars 2023 aux actionnaires inscrits le 24 février 2023. Les dividendes trimestriels futurs sont assujettis à l'approbation du conseil.

Obligations contractuelles et autres engagements

(en milliers de dollars canadiens)

	Paiements exigibles pour les exercices postérieurs au 31 décembre 2022				
	Total	1 an	De 2 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Par la suite
Obligations liées à des contrats de location ^{1, 2}	47 129 \$	3 396 \$	7 675 \$	8 137 \$	27 921 \$
Obligations liées à des contrats de location – contrats de location simple	58 036	4 961	11 193	11 535	30 347
Obligations d'achat	32 196	14 407	12 968	2 562	2 259
Total des obligations contractuelles	137 361 \$	22 764 \$	31 836 \$	22 234 \$	60 527 \$

¹ Montant en capital.

² Valeur actualisée nette.

Obligations liées à des contrats de location

Nous avons conclu des contrats de location-financement relatifs à des locaux. Au 31 décembre 2022, les paiements minimaux en vertu de ces contrats de location-financement jusqu'en 2033 s'élèvent à 47,1 M\$.

Obligations liées à des contrats de location – contrats de location simple

Nous louons nos locaux et notre matériel de bureau en vertu de divers contrats de location dont une partie est comptabilisée à titre de contrats de location simple. Au 31 décembre 2022, les paiements minimaux liés à la partie comptabilisée à titre de contrat de location simple en vertu de ces contrats de location jusqu'en 2033 totalisent 58,0 M\$.

Obligations d'achat

Pour la distribution et l'impression de nos annuaires, nous faisons appel à des fournisseurs externes; nous avons conclu des ententes à long terme avec un certain nombre d'entre eux. Ces ententes viennent à expiration entre 2023 et 2032. Nous avons également des obligations d'achat en vertu de contrats de service pour les dépenses d'exploitation et les dépenses d'investissement. Au 31 décembre 2022, notre obligation visant l'achat de services au cours des cinq prochains exercices et des suivants se chiffrait à 32,2 M\$. Nous utiliserons les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour financer ces obligations d'achat.

Cotisations aux régimes

PJ a un régime de retraite enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada et de la Commission des services financiers de l'Ontario comportant des volets à prestations définies pour les employés embauchés avant le 1^{er} janvier 2006 et à cotisations définies pour les employés établis ailleurs qu'au Québec qui ont été embauchés à compter du 1^{er} janvier 2006 (le « régime de retraite de PJ »), ainsi qu'un régime à cotisations définies enregistré auprès de la Régie des rentes du Québec (le « régime de PJ pour les employés du Québec ») pour les employés établis au Québec qui ont été embauchés à compter du 1^{er} janvier 2006. Les deux régimes couvrent ensemble la quasi-totalité des employés de la Société.

Au 31 décembre 2022, la valeur de marché des actifs du volet à prestations définies du régime de retraite de PJ totalisait 404,1 M\$ et était investie dans un portefeuille diversifié de titres canadiens à revenu fixe, de titres de participation canadiens et internationaux et de fonds immobiliers et sur les marchés privés. Le taux de rendement annuel sur les actifs pour 2022 s'est établi à (17,9) %, soit un rendement supérieur de 1,96 % à celui de notre portefeuille de référence.

La plus récente évaluation actuarielle du volet à prestations définies du régime de retraite de PJ aux fins de capitalisation a été effectuée au 31 décembre 2019. L'évaluation a été effectuée conformément au cadre de capitalisation de l'Ontario, qui n'exige pas de cotisation en cas de déficit de solvabilité si le régime est solvable à plus de 85 %. Il prévoit aussi l'exigence de financer, sur une base de continuité d'exploitation, une provision pour écarts défavorables déterminée selon les caractéristiques du régime. Ainsi, aucune cotisation de solvabilité n'était requise, puisqu'il a été déterminé que la solvabilité du régime se situait au-dessus du seuil de 85 %, mais la cotisation annuelle requise pour couvrir la provision pour écarts défavorables a été fixée à 4,7 M\$ pour une période de 10 ans commençant en 2021. La prochaine évaluation actuarielle aux fins de capitalisation effectuée au 31 décembre 2022 sera déposée au plus tard le 30 septembre 2023.

Le 12 mai 2021, le conseil a approuvé une cotisation facultative supplémentaire en trésorerie de 4,0 M\$ en 2021, portant à 6,0 M\$ les paiements en trésorerie au titre du déficit de liquidation du régime de retraite en 2021, dans le cadre d'un plan de réduction du déficit visant à augmenter la probabilité que le régime de retraite soit entièrement capitalisé en cas de liquidation d'ici 2030. Le plan de réduction du déficit inclut l'intention d'effectuer des paiements en trésorerie au titre du déficit de liquidation de 6,0 M\$ chaque année jusqu'en 2030. La probabilité d'atteindre un ratio de liquidation de 100 % d'ici 2030 dépend, entre autres, de facteurs impossibles à maîtriser, y compris, notamment, les rendements du marché et les taux d'actualisation. Le conseil évaluera le plan de réduction du déficit chaque année.

En 2022, en vertu de l'arrangement (se reporter à la section « *Rachat d'actions – plan d'arrangement* » pour plus de détails), la Société a avancé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, un montant de 24,0 M\$ au titre des cotisations facultatives supplémentaires en trésorerie annoncées précédemment à l'égard du déficit de liquidation du régime de retraite, ce qui a porté les paiements en trésorerie au titre du déficit de liquidation du régime de retraite de 2022 à 30,0 M\$. L'apport facultatif de trésorerie supplémentaire de 24,0 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 représente un versement à l'avance au titre des cotisations facultatives de 6,0 M\$ prévues au cours des exercices 2027, 2028, 2029 et 2030 dans le cadre du plan de réduction du déficit annoncé en mai 2021 visant à augmenter la probabilité que le régime de retraite soit entièrement capitalisé d'ici 2030.

Au 31 décembre 2021, le solde créditeur de l'exercice précédent du régime de retraite était de 3,1 M\$. En 2022, la Société a prélevé un montant de 2,7 M\$ du solde créditeur de l'exercice précédent (2021 – 2,7 M\$), réduisant du même coup les paiements en trésorerie requis à l'égard du régime de retraite et portant le solde créditeur de l'exercice précédent à 0,4 M\$ au 31 décembre 2022. En 2023, le total des paiements en trésorerie au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires devrait s'élever à environ 12,5 M\$, ce qui comprend la cotisation de 6,0 M\$ à l'égard du déficit de liquidation du régime de retraite. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les paiements en trésorerie versés par la Société au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires ont totalisé 36,7 M\$.

Provenance et utilisation des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2022	2021
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Variation des actifs et des passifs d'exploitation	4 728 \$	26 154 \$
Paiements en trésorerie au titre de la rémunération fondée sur des actions	(7 155)	(5 541)
Excédent de capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sur les coûts	(32 106)	(7 523)
Impôt sur le résultat payé, montant net	(7 758)	–
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, compte non tenu des éléments ci-dessus	91 791	91 489
	49 500 \$	104 579 \$
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(4 911) \$	(4 957) \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(93)	(117)
Paiements reçus au titre de l'investissement net dans des contrats de sous-location	1 338	593
	(3 666) \$	(4 481) \$
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		
Remboursement des débetures échangeables	– \$	(107 033) \$
Rachat d'actions ordinaires dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités	(12 404)	(5 334)
Rachat d'actions ordinaires en vertu du plan d'arrangement, déduction faite des actions propres et des coûts de transaction	(96 125)	–
Émission d'actions ordinaires	153	111
Paiement au titre des obligations liées à des contrats de location	(2 947)	(3 045)
Dividendes versés	(14 163)	(14 730)
	(125 486) \$	(130 031) \$
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE	(79 652) \$	(29 933) \$
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	123 559	153 492
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	43 907 \$	123 559 \$

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont diminué de 55,1 M\$, pour s'établir à 49,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à 104,6 M\$ à l'exercice précédent. La diminution est essentiellement attribuable à la hausse de 24,6 M\$ de la capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, principalement en vertu de l'arrangement, à l'impôt sur le résultat payé de 7,8 M\$, dont une tranche de 5,5 M\$ se rapportait à 2021 et une tranche de 2,3 M\$, à des acomptes provisionnels pour 2022, à la hausse de 1,6 M\$ des règlements en trésorerie au titre de la rémunération fondée sur des actions, à la baisse de 5,4 M\$ du BAIIA ajusté et à la baisse de 21,4 M\$ de la variation des actifs et des passifs d'exploitation. La variation des actifs et des passifs d'exploitation s'explique principalement par le calendrier de recouvrement des créances clients et de paiement des dettes fournisseurs et par l'incidence du cours de l'action sur la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie. Les résultats du premier trimestre de 2022 ont également bénéficié de l'annulation des contrats à terme de gré à gré, qui a donné lieu à une diminution de 3,1 M\$ des autres débiteurs.

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont diminué de 0,8 M\$ d'un exercice à l'autre, ce qui s'explique surtout par une augmentation des paiements reçus au titre de l'investissement dans des contrats de sous-location.

Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont diminué de 4,5 M\$ pour s'établir à 125,5 M\$ durant l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à 130,0 M\$ pour l'exercice précédent, principalement en raison du remboursement des débetures échangeables de 107,0 M\$ effectué en 2021, contrebalancé par la hausse de 7,1 M\$ des rachats d'actions ordinaires dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités et de 96,1 M\$ pour le rachat d'actions en vertu de l'arrangement ainsi que par une diminution de 0,6 M\$ des dividendes versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Instruments financiers et autres instruments

(Se reporter à la note 8 des états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021).

Les instruments financiers de la Société comprennent essentiellement la trésorerie, les créances clients et autres débiteurs et les dettes fournisseurs et autres créditeurs.

À la suite du remboursement des débetures échangeables le 31 mai 2021, l'option de rachat des débetures échangeables a été décomptabilisée et incluse dans la perte au remboursement anticipé de la dette.

4. Hypothèses et estimations critiques

Estimations importantes

La préparation des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS exige que nous procédions à des estimations et établissons des hypothèses au sujet de notre entreprise. Ces estimations et hypothèses ont des répercussions sur les montants des actifs et des passifs, de même que sur les montants des produits et des charges et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels dans les états financiers. La direction révisé périodiquement ces estimations et hypothèses afin de veiller à leur pertinence à l'égard de l'expérience passée et des événements actuels, y compris, sans s'y limiter, la conjoncture économique et la pandémie de COVID-19. Ces estimations font l'objet d'une incertitude d'évaluation et les résultats réels pourraient être différents des estimations actuelles en raison de modifications de ces hypothèses. L'incidence de ces changements d'estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la modification se produit et dans toutes les périodes ultérieures touchées.

Les estimations les plus importantes effectuées par la direction sont décrites ci-dessous.

Correction de valeur pour ajustements des produits

La Société comptabilise une correction de valeur pour ajustements des produits à titre de réduction des produits. Elle représente une estimation des réclamations attendues des clients. La Société met à jour son estimation de la correction de valeur pour ajustements des produits en fonction des antécédents en matière de réclamations ainsi qu'en fonction de facteurs liés aux clients. Cette estimation importante pourrait avoir une incidence sur les résultats futurs de Pages Jaunes Limitée si les réclamations réelles sont plus ou moins élevées que prévu.

Évaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les créances clients

Relativement à la dépréciation des créances clients (y compris les actifs sur contrat), la Société utilise le modèle des pertes de crédit attendues, qui exige que la Société comptabilise les pertes de crédit attendues et les variations de ces pertes de crédit attendues à chaque date de clôture pour refléter les changements du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de la créance client. Les pertes de crédit attendues pour créances douteuses relatives aux créances clients (aussi appelées correction de valeur pour créances douteuses) sont établies en fonction de divers facteurs, y compris, entre autres, la durée de l'exposition et, dans certains cas, la solvabilité du client. Cette estimation importante pourrait avoir une incidence sur les résultats futurs de la Société en cas d'un nouveau changement important à la conjoncture économique ou à la solvabilité des clients ou à la suite d'une nouvelle information qui pourrait avoir une incidence sur nos hypothèses.

Estimation de la durée du contrat de location

Lorsque la Société comptabilise un contrat de location, elle évalue la durée du contrat de location en fonction des conditions du contrat et détermine si le contrat fera l'objet d'une prolongation ou si une option de résiliation anticipée sera exercée. La Société a établi que la durée de ses contrats de location correspond à la période de location initiale, puisqu'elle n'a pas la certitude raisonnable qu'une option de prolongation ou de résiliation sera exercée. Ces estimations importantes pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs de Pages Jaunes Limitée si la Société prolonge les contrats de location ou exerce une option de résiliation anticipée.

Déterminer si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié

La Société détermine si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié, en particulier lorsqu'elle libère des espaces de bureaux et qu'elle doit déterminer la recouvrabilité de l'actif, en fonction de sa capacité de sous-louer l'actif ou de résilier le contrat de location et de recouvrer ses coûts. La Société examinera les modalités de ses contrats de location ainsi que les conditions du marché local pour estimer le potentiel de recouvrabilité de chacun des locaux libérés visés par un contrat de location. La détermination du taux de recouvrement du coût du contrat de location exige de la direction qu'elle formule d'importantes estimations fondées sur la disponibilité d'espaces de bureaux semblables sur le marché et des conditions du marché local. Ces estimations importantes pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs de Pages Jaunes Limitée si la Société réussit à sous-louer ses locaux libérés à un loyer supérieur ou inférieur ou à des dates différentes à ce qui était prévu initialement.

Déterminer le taux d'actualisation pour les contrats de location

IFRS 16 exige que la Société actualise les paiements de loyers selon le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location si ce taux est facilement disponible. Si ce taux ne peut être déterminé facilement, le preneur doit utiliser son taux d'emprunt marginal. En règle générale, la Société a utilisé son taux d'emprunt marginal lors de la comptabilisation initiale des contrats de location, étant donné que les taux d'intérêt implicites n'étaient pas facilement accessibles puisque l'information sur la juste valeur des actifs sous-jacents et les coûts directs engagés par le bailleur à l'égard des actifs loués n'était pas disponible auprès du bailleur. Le taux d'emprunt marginal de chaque contrat de location était fondé sur la date de début du contrat de location et a été recalculé à la date d'évaluation, le cas échéant.

Durées d'utilité des immobilisations incorporelles et corporelles

À chaque clôture, Pages Jaunes Limitée passe en revue les durées d'utilité estimées de ses immobilisations incorporelles et de ses immobilisations corporelles. À la clôture de l'exercice considéré, la direction a déterminé que les durées d'utilité de ses immobilisations incorporelles et corporelles étaient adéquates.

Avantages futurs du personnel

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est établie au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services selon les taux d'intérêt sur des obligations de sociétés de grande qualité libellées dans la monnaie dans laquelle les prestations seront versées et dont les dates d'échéance se rapprochent de celles du passif au titre des prestations définies qui s'y rattache. L'établissement des coûts (recouvrements) nets des régimes d'avantages nécessite l'utilisation d'hypothèses portant notamment sur le taux d'actualisation servant à évaluer les obligations au titre des prestations définies et le rendement attendu des actifs du régime, l'âge prévu du départ à la retraite des salariés, le taux prévu de la rémunération future et le taux d'évolution attendu des frais médicaux. Les résultats réels peuvent différer de ceux qui sont estimés en fonction de ces hypothèses.

Impôt sur le résultat

L'estimation de l'impôt sur le résultat suppose une évaluation de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé basée sur une appréciation de la capacité de Pages Jaunes Limitée à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes pour réduire le bénéfice imposable futur avant qu'elles n'expirent. L'appréciation de Pages Jaunes Limitée est fondée sur la législation fiscale existante et des estimations du bénéfice imposable futur. Si l'appréciation de la capacité de Pages Jaunes Limitée à utiliser les déductions fiscales futures sous-jacentes change, Pages Jaunes Limitée devra comptabiliser un montant plus ou moins élevé de déductions fiscales à l'actif, ce qui diminuerait ou augmenterait la charge d'impôt de la période au cours de laquelle l'appréciation a lieu. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture, réévaluée s'il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible, ou réduite s'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif dans un avenir prévisible.

Normes comptables

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022, la Société a adopté les normes comptables modifiées suivantes :

Modifications d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*

Les modifications apportées au guide de mise en œuvre d'IFRS 3 clarifient la définition d'une entreprise afin d'aider les entités à déterminer si une transaction doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société. Elles pourraient avoir une incidence sur la comptabilisation de regroupements d'entreprises futurs, le cas échéant.

Modifications d'IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

Les modifications d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, précisent les coûts qu'une société devrait inclure dans les coûts d'exécution d'un contrat lorsqu'elle détermine si ce contrat est déficitaire. Les modifications d'IAS 37 clarifient que pour déterminer si un contrat est déficitaire, le coût d'exécution d'un contrat doit comprendre à la fois les coûts marginaux liés à l'exécution du contrat et une affectation des autres coûts directement liés à l'exécution du contrat. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société.

Normes, interprétations et modifications apportées aux normes comptables publiées qui ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas encore été appliquées dans les états financiers consolidés

Modifications d'IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

Le 12 février 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 8. Les modifications comprennent l'ajout d'une définition des estimations comptables ainsi que d'autres modifications d'IAS 8 afin d'aider les entités à faire la distinction entre les changements dans les méthodes comptables et les changements dans les estimations comptables. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 ainsi qu'aux changements de méthodes comptables et aux changements d'estimations comptables qui surviennent à partir de cette période. L'application anticipée est permise. La Société ne s'attend pas à ce que l'adoption de ces modifications ait une incidence importante sur ses états financiers.

Modifications d'IAS 1, Présentation des états financiers – Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants

Le 20 janvier 2020, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1, qui clarifient que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit être fondé sur les droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière et harmonisent le libellé de tous les paragraphes concernés pour utiliser le terme « droit » de différer le règlement du passif pour au moins douze mois et indiquer explicitement que seuls les droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière influent sur le classement d'un passif. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 et doivent être appliquées de façon rétrospective. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications sur ses états financiers, mais elle ne s'attend pas à ce que l'adoption de ces modifications ait une incidence importante sur ses états financiers.

Modifications d'IAS 1, Présentation des états financiers – Informations à fournir sur les méthodes comptables

Le 12 février 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et modifié l'énoncé de pratiques en IFRS 2, *Porter des jugements sur l'importance relative*, pour exiger des entités de fournir des informations significatives sur leurs méthodes comptables plutôt que des informations sur leurs principales méthodes comptables. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de cette modification à l'égard des informations actuelles à fournir sur ses méthodes comptables.

Modifications d'IAS 12, Impôts sur le résultat

Le 7 mai 2021, l'IASB a publié l'impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique. Les modifications clarifient le traitement comptable de l'impôt différé dans le cas de transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, sont à l'origine de différences temporaires à la fois imposables et déductibles. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est autorisée. La Société ne s'attend pas à ce que l'adoption de ces modifications ait une incidence importante sur ses états financiers.

5. Risques et incertitudes

Cette section présente les principaux risques et incertitudes pouvant avoir une incidence significative sur les résultats futurs de PJ.

Comprendre et gérer les risques sont deux éléments essentiels du processus de planification stratégique de PJ. Le conseil exige que nos cadres supérieurs déterminent et gèrent de façon appropriée les principaux risques liés à nos activités d'exploitation. Afin de comprendre et de gérer les risques de PJ, notre conseil d'administration et notre équipe de la haute direction analysent les risques selon trois grandes catégories :

1. Les risques stratégiques – pour la plupart, de nature externe;
2. Les risques financiers – généralement liés à des questions abordées dans la politique de gestion des risques financiers et dans l'énoncé de la politique et des procédures en matière de placements pour la retraite;
3. Les risques d'exploitation – principalement liés aux risques dans tous les principaux secteurs fonctionnels de l'organisation.

PJ a adopté certains principes directeurs afin de tenter de gérer les risques auxquels elle pourrait être exposée. Se reporter à la section « Facteurs de risque » de notre notice annuelle pour obtenir une description complète des facteurs de risque. Il convient de porter une attention particulière aux facteurs de risque suivants, qui pourraient avoir une incidence défavorable significative sur la Société, ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière. Malgré ces principes, la Société ne peut garantir que ses efforts seront fructueux.

L'incapacité de la Société à stabiliser ou à accroître ses produits et sa clientèle.

Les produits d'exploitation de la Société demeurent défavorablement touchés par le nombre réduit de clients. L'incapacité d'offrir à ses clients actuels des solutions de marketing qui répondent à leurs principaux objectifs de marketing et qui produisent un rendement sur le capital investi pourrait limiter la capacité de la Société à fidéliser ses clients actuels. De plus, l'incapacité de repérer et d'attirer de nouveaux clients au moyen des stratégies et des canaux d'acquisition de clients pourrait limiter la capacité de la Société à accroître sa clientèle.

L'incapacité de la Société d'attirer et de fidéliser des clients, et de leur vendre de nouveaux produits.

Les produits d'exploitation de la Société demeurent défavorablement touchés par le nombre réduit de clients. L'incapacité d'offrir à ses clients actuels des solutions de marketing qui répondent à leurs principaux objectifs de marketing et qui produisent un rendement sur le capital investi pourrait limiter la capacité de la Société à fidéliser ses clients actuels. De plus, l'incapacité de repérer et d'attirer de nouveaux clients au moyen des stratégies et des canaux d'acquisition de clients pourrait limiter la capacité de la Société à accroître sa clientèle.

Une forte concurrence pourrait réduire la part de marché de la Société.

La Société fait concurrence à d'autres entreprises d'annuaires, de médias publicitaires et de petites annonces dans divers médias et plateformes, y compris Internet, les journaux, la télévision, la radio, les appareils de télécommunication sans fil, les revues, les panneaux publicitaires et le publipostage direct. En particulier, les activités annuaires font face à une vive concurrence en raison de la pénétration accrue d'Internet au moyen des moteurs de recherche en ligne et par l'entremise d'organismes de réseautage social. Il est possible que la Société ne puisse livrer concurrence de manière efficace à ces concurrents en ligne, dont certains pourraient disposer de plus grandes ressources qu'elle. La stratégie Internet de la Société et ses activités annuaires pourraient être défavorablement touchées si les grands moteurs de recherche établissent des équipes de vente locales ou si elles font affaire de manière plus efficace avec les entreprises locales concernant les services de recherche. Ces concurrents pourraient réduire leurs prix pour accroître leur part du marché ou offrir leurs services à un prix inférieur à celui que la Société peut accorder.

La Société pourrait être forcée de réduire ses prix ou d'offrir et d'assurer la prestation d'autres services pour demeurer concurrentielle. Dans l'éventualité où la Société ne pourrait soutenir efficacement la concurrence actuelle ou future, cette situation pourrait entraîner un certain nombre d'incidences, notamment la diminution de sa clientèle d'annonceurs et de ses tarifs, ainsi que l'augmentation de ses coûts.

Un taux de diminution plus marqué que prévu des produits tirés des médias imprimés en raison de changements dans les préférences et les habitudes des consommateurs.

La Société pourrait subir des répercussions significatives si le recul de l'utilisation des annuaires téléphoniques imprimés devait se poursuivre à un rythme plus rapide que prévu. L'arrivée de nouvelles technologies et l'utilisation généralisée d'Internet entraînent des changements dans les préférences et les habitudes des consommateurs. L'utilisation de produits sur Internet pour trouver de l'information, autrefois uniquement accessible dans des annuaires imprimés, s'est également accrue rapidement. L'Internet est de plus en plus accessible comme média publicitaire pour les entreprises de toutes tailles. De plus, l'utilisation d'Internet, notamment pour réaliser des transactions commerciales au moyen d'appareils mobiles, a entraîné l'apparition de nouvelles technologies et de nouveaux services qui font concurrence aux médias publicitaires traditionnels. Plus particulièrement, de tels changements ont une incidence marquée sur les produits imprimés, et la diminution de l'utilisation de ces médias se traduit graduellement par la baisse des produits tirés de la publicité. La consultation des annuaires commerciaux imprimés pourrait baisser plus vite que prévu, les utilisateurs se tournant vers des appareils de médias numériques et interactifs pour s'informer sur les commerces locaux.

L'incapacité de la Société d'améliorer et d'élargir son offre de produits numériques et nouveaux médias

La transition des médias imprimés aux médias numériques entraîne des incertitudes quant à savoir si le lancement de nouveaux produits arrivera à compenser la tendance à la baisse des produits provenant des médias imprimés. Si les produits numériques de la Société n'augmentent pas de façon importante, les flux de trésorerie, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société en subiront des incidences défavorables significatives.

La Société s'attend à tirer une plus grande part de ses produits d'exploitation totaux de ses produits numériques et de ses autres nouveaux médias, étant donné que le profil d'utilisation poursuit sa migration des annuaires imprimés vers les produits numériques et les autres nouveaux médias.

L'expansion de la Société donnant lieu à une transition vers les produits numériques et nouveaux médias fait face à divers défis et risques, notamment les suivants :

- La Société pourrait ne pas être en mesure de continuer d'accroître l'utilisation de ses médias numériques au même rythme que celui d'autres fournisseurs ou pourrait le faire à un rythme plus lent que prévu actuellement.
- L'utilisation d'Internet comme source d'information et média publicitaire pourrait ne pas poursuivre sa croissance ou le faire à un rythme plus lent que prévu actuellement, en raison de facteurs que la Société ne peut prédire ou contrôler.
- La Société pourrait engager des frais supplémentaires considérables relativement à des investissements dans sa technologie de l'information, à des modifications de ses produits existants et à la conception de nouveaux produits, ce qui risque de réduire sa marge de profits dans l'avenir.
- La Société pourrait ne pas être en mesure d'élaborer et de commercialiser de nouveaux produits de manière opportune et efficace, étant donné que ses marchés sont caractérisés par l'évolution rapide de la technologie, le lancement de nouveaux produits, l'amélioration des produits existants et la migration de la demande des annonceurs et des utilisateurs finaux de publicité, y compris les préférences en matière de technologies.
- La Société pourrait être incapable d'améliorer ses systèmes de technologie de l'information de façon à gérer efficacement l'accroissement de l'utilisation de ses médias numériques et à offrir de nouveaux produits et services.
- La Société pourrait être incapable de se tenir au fait des changements dans les conditions de service ou les algorithmes des moteurs de recherche, ce qui pourrait faire en sorte que les médias numériques de la Société ou de ses annonceurs soient exclus des résultats de recherche ou qu'ils n'apparaissent pas dans les premiers résultats ou encore rendre plus difficile ou onéreux pour la Société de fournir des solutions de marketing par moteur de recherche ou d'optimisation pour moteurs de recherche à ses annonceurs.
- Les annonceurs de la Société pourraient être réticents à accroître leurs investissements dans la publicité numérique.
- La Société pourrait ne pas être en mesure d'augmenter ou de maintenir les prix de ses produits et services à l'avenir.

Si l'un des risques susmentionnés devait se produire, cela pourrait nuire significativement aux produits de la Société tirés des médias numériques ainsi qu'à ses activités, à ses résultats d'exploitation et à sa situation financière.

L'incapacité de la Société à établir les relations et à fournir les technologies requises pour répondre de façon adéquate aux besoins de ses clients.

La Société prévoit qu'elle continuera de dépendre des diverses relations avec des tiers pour étendre ses activités, comme les fournisseurs de technologies et de contenu, les partenaires dans le cadre d'échanges de services publicitaires en temps réel et d'autres partenaires stratégiques. La Société pourrait ne pas réussir à maintenir ces relations, et ces tiers pourraient connaître des perturbations ou des problèmes de performance, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur l'efficacité et la réputation de la Société.

De plus, la Société dépend largement des systèmes de technologie de l'information pour gérer les fonctions cruciales de ses solutions de marketing numérique et mobile. Le succès futur de la Société dépendra en partie de sa capacité à rehausser et à améliorer de façon continue ses solutions déjà en place en temps opportun au moyen de caractéristiques et de prix qui répondent aux besoins changeants des annonceurs. Étant donné que le marketing par l'entremise de nouveaux canaux publicitaires numériques, comme la publicité mobile, est en plein essor, il pourrait évoluer de manière inattendue, et l'incapacité de la Société à s'adapter avec succès à l'évolution du marché pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la Société, ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

Un ralentissement économique prolongé dans les principaux marchés de la Société.

La Société tire principalement ses produits de la vente de publicité dans des annuaires Pages Jaunes imprimés et numériques dans tout le Canada. Les produits tirés de la publicité de la Société, comme ceux des éditeurs d'annuaires en général ne varient habituellement pas de façon importante selon les cycles économiques. Toutefois, un ralentissement économique ou une récession de longue durée qui toucherait les marchés de la Société ou toute détérioration de la conjoncture économique générale pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les activités de la Société. Les incidences défavorables d'un ralentissement économique ou d'une récession sur la Société pourraient être aggravées par le fait que la majorité des clients de la Société sont des PME. Ces entreprises ont de plus modestes ressources financières et de plus haut taux de faillites que les grandes entreprises et pourraient être plus vulnérables aux récessions prolongées. Par conséquent, ces PME pourraient être davantage enclines à réduire ou à éliminer leur publicité auprès de la Société, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la Société, ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

Une proportion plus élevée que prévu des produits d'exploitation tirés des médias et solutions numériques de la Société à marge moins élevée, comme les services et la revente.

Les publicités numériques vendues sur les médias appartenant à la Société et exploités par celle-ci sont actuellement beaucoup plus rentables que les services numériques (sites Web, optimisation pour moteur de recherche, syndication de contenu et Facebook) et les solutions de revente (OMR). Si la part des produits tirés des services numériques et des solutions de revente devait se révéler considérablement plus élevée que prévu, la rentabilité pourrait s'en ressentir.

L'incapacité de la Société d'attirer et de conserver du personnel clé.

La réussite de la Société dépend des compétences, de l'expérience et des efforts personnels des cadres supérieurs de la Société, y compris leur capacité à attirer et à conserver des employés compétents. La Société dépend également du nombre de conseillers médias et d'employés du secteur des systèmes d'information et des technologies de l'information, ainsi que de l'expérience de ceux-ci. La perte des services de ces membres du personnel clé pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la Société, ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

Les activités de la Société dépendent de l'utilisation de ses médias mobiles et en ligne, et l'incapacité de préserver l'utilisation des médias numériques de la Société pourrait nuire à sa capacité d'augmenter ses produits d'exploitation et d'étendre ses activités.

Le succès de nombreuses campagnes de marketing de nos clients dépend de leur capacité à attirer un bassin d'utilisateurs de grande valeur. La Société investira afin de préserver le bassin d'utilisateurs de produits numériques au sein de son réseau de médias en ligne et mobiles en améliorant la qualité, l'exhaustivité et la pertinence du contenu distribué à ses médias, tout en fournissant des applications et des sites verticaux attrayants pour la recherche locale. La Société pourrait ne pas être en mesure de préserver ou d'accroître l'utilisation de ses médias numériques, et ces investissements pourraient ne pas être rentables. Rien ne garantit que l'utilisation actuelle des médias numériques de la Société, ou la croissance éventuelle de cette utilisation, se traduira par le maintien ou l'augmentation des taux de renouvellement des annonceurs et/ou de leurs dépenses annuelles, ni par une augmentation mesurable du nombre d'annonceurs.

L'incapacité de la Société ou des partenaires Telco de remplir leurs obligations découlant des conventions conclues entre ces parties.

Nous avons conclu trois contrats de services de facturation et de recouvrement. Le contrat avec Bell Canada (« Bell ») vient à expiration le 31 décembre 2023 et le contrat avec Norouestel Inc., une société liée de Bell, vient à expiration le 29 novembre 2032. La convention avec TELUS Communications Inc. (« TELUS ») vient à expiration en 2031. Grâce à ces conventions, notre facturation figure de manière distincte sur les factures téléphoniques des clients de Bell et de TELUS qui ont recours à nos services. Bell et TELUS (les « partenaires Telco ») confient par contrat à des tiers la facturation mensuelle à l'égard des clients pour lesquels ils sont les fournisseurs de services téléphoniques locaux. De plus, les partenaires Telco perçoivent auprès de leurs clients, pour le compte de la Société, les sommes qu'ils doivent à celui-ci à titre de clients. En outre, la Société a conclu des conventions de publication avec chacun des partenaires Telco. Si la Société ne peut respecter ses obligations conformément à ces conventions et que ces conventions sont de ce fait résiliées par l'un ou l'autre des partenaires Telco, d'autres conventions conclues avec les partenaires Telco pourraient aussi être résiliées, y compris la convention de licence d'utilisation de la marque de commerce de Bell Canada, la convention de licence d'utilisation de la marque de commerce de TELUS, la convention relative à la stratégie de marque et aux licences d'utilisation des marques de commerce de Bell MTS Inc. et la convention relative à la stratégie de marque et aux licences d'utilisation des marques de commerce de Bell Canada Inc., ainsi que toutes les clauses de non-concurrence convenues avec les partenaires Telco.

Nous avons conclu des conventions avec des fournisseurs de services externes pour l'impression et la distribution de nos annuaires et de nos publications. Ces conventions se rapportent à des services qui font partie intégrante de nos activités.

L'incapacité des partenaires Telco ou de tout autre de nos fournisseurs de remplir leurs obligations contractuelles pourrait avoir une incidence défavorable significative sur nos activités.

La Société prend elle-même en charge la facturation à l'égard des clients dont le fournisseur de services téléphoniques locaux n'est pas l'un des partenaires Telco, ainsi que de tous les nouveaux clients.

Des actions en justice ayant gain de cause contre la Société.

De temps à autre, la Société pourrait être visée par des litiges découlant de ses activités. La Société n'est à l'heure actuelle partie à aucun litige significatif. Toutefois, dans l'éventualité d'une cause d'action légitime à l'issue de laquelle la Société n'aurait pas gain de cause, les résultats d'exploitation et la situation financière pourraient être touchés défavorablement. Les réclamations dans le cadre de tels litiges pourraient être significatives ou indéterminées. Différents types de réclamations peuvent être présentés, portant notamment sur la violation de contrat, la négligence, les impôts et les questions liées à l'emploi. Le dénouement de ces litiges est incertain et pourrait avoir une incidence significative sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société, et la Société pourrait être tenue d'engager des frais considérables pour se défendre contre ces litiges ou d'y consacrer d'importantes ressources. De plus, l'issue ou le règlement défavorable d'un litige pourrait favoriser l'apparition de nouveaux litiges.

Des arrêts de travail et d'autres perturbations du travail.

Certains employés non-cadres de la Société sont syndiqués. À l'heure actuelle, six conventions collectives ont été conclues avec la Société. De ce nombre, trois ont récemment été renégociées; deux expireront le 31 décembre 2025 et la dernière, le 30 juin 2026. L'une des trois conventions restantes expirera le 31 mars 2023, et les deux autres ont expiré le 31 décembre 2021 et le 30 juin 2022. Si la Société n'était pas en mesure de renouveler ces conventions avec son personnel syndiqué au moment de leur renégociation, il pourrait en résulter des arrêts de travail additionnels et d'autres perturbations du travail.

La contestation par les autorités fiscales de la position de la Société relativement à certaines questions d'ordre fiscal.

Dans le cours normal des activités de la Société, les autorités fiscales effectuent des vérifications continues. À cet égard, la Société est d'avis que tous les frais qui ont fait l'objet d'une demande de déduction par les différentes entités du groupe sont raisonnables et déductibles et que le coût indiqué ainsi que la déduction pour amortissement demandée à l'égard des biens amortissables de ces entités ont été correctement déterminés. Toutefois, rien ne garantit que les autorités fiscales ne contesteront pas ces positions. Une telle contestation, si elle a lieu, pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la Société, ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

La perte de relations clés ou des changements dans le niveau de service fourni par les applications cartographiques et les moteurs de recherche.

La Société a conclu des ententes avec plusieurs applications cartographiques et moteurs de recherche pour faire la promotion de ses annuaires en ligne. Ces ententes facilitent l'accès au contenu de la Société et aux annonces de ses clients et permettent à la Société de produire un volume de trafic supérieur à celui qu'elle obtiendrait seule et d'augmenter le nombre de clients potentiels de ses annonceurs tout en maintenant sa relation avec ses clients. La perte de relations clés ou des changements dans le niveau de service fourni par les applications cartographiques et les moteurs de recherche pourraient avoir une incidence sur le succès des solutions de marketing Internet de la Société. De plus, de nombreux autres concurrents dans les marchés de la Société fournissent des services de marketing Internet, ce qui fait que les clients de la Société pourraient choisir d'avoir recours à d'autres fournisseurs, parfois plus importants, pour ces services ou à des moteurs de recherche directement.

La défaillance des ordinateurs et des systèmes de communication de la Société.

Les activités commerciales de la Société reposent dans une large mesure sur l'exploitation efficace et ininterrompue de ses ordinateurs et de ses systèmes de communications de même que de ceux de tierces parties. Les médias numériques, le traitement des ventes et de la publicité, le stockage des données, la production, la facturation, le recouvrement et les transactions courantes de la Société pourraient souffrir grandement de cyberattaques ou de la défaillance de cette technologie.

En outre, les systèmes d'information et les technologies de l'information de la Société pourraient être sensibles aux dommages et aux interruptions de diverses provenances et ses plans de rétablissement du service après sinistre pourraient être inefficaces. Toute défaillance de ces plans pourrait nuire aux activités de la Société.

L'incapacité de la Société à générer des fonds suffisants, qu'ils proviennent de l'exploitation, de financements par emprunt ou par actions ou de refinancements.

La capacité de la Société d'effectuer des paiements prévus en vertu de sa dette dépendra, entre autres, de son rendement d'exploitation futur. Il est impossible de garantir que la Société sera en mesure de générer suffisamment de trésorerie de ses activités pour payer les obligations au titre de sa dette. La capacité de la Société à générer des fonds suffisants, qu'ils proviennent de l'exploitation, de financements par emprunt ou par actions ou de refinancements, est, dans une large mesure, assujéti à d'autres facteurs économiques, financiers, concurrentiels, opérationnels et autres, dont un grand nombre est indépendant de la volonté de la Société.

Il est impossible de garantir que la Société continuera d'être en mesure d'obtenir en temps opportun suffisamment de fonds sous des conditions acceptables pour la Société afin de fournir un niveau de liquidités adéquat et de financer les activités et les dépenses d'investissement nécessaires pour relever les défis liés à l'évolution de ses activités et pour soutenir la stratégie d'affaires si les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et la trésorerie disponible sont insuffisants.

L'impossibilité de générer des fonds suffisants, qu'ils proviennent des activités, de la dette, de financements par actions ou de refinancements, pourrait contraindre la Société à reporter ou à abandonner certaines de ses dépenses prévues ou à modifier sa stratégie d'affaires. En outre, les concurrents qui disposent d'un niveau de liquidités plus important ou qui ont une meilleure capacité à mobiliser des fonds et selon des modalités moins coûteuses pourraient créer un désavantage concurrentiel pour la Société.

L'augmentation des cotisations versées par la Société à ses régimes de retraite.

La Société pourrait être obligée d'augmenter les cotisations à ses régimes de retraite dans l'avenir en raison de divers facteurs comme les rendements futurs liés aux actifs du régime, les taux d'intérêt à long terme et les modifications apportées à la réglementation relative aux régimes de retraite, ce qui pourrait avoir une incidence négative significative sur la situation de trésorerie et les résultats d'exploitation de la Société.

Les besoins de capitalisation des régimes de retraite de la Société, qui découlent des évaluations des actifs et des passifs de ses régimes de retraite, reposent sur un certain nombre de facteurs, notamment le rendement réel des actifs des régimes de retraite, les taux d'intérêt à long terme, les caractéristiques démographiques des participants au régime ainsi que les règlements en matière de pension. Les modifications apportées à ces facteurs pourraient faire en sorte que les cotisations réelles futures diffèrent considérablement des estimations actuelles de la Société, et cette dernière pourrait devoir verser des cotisations additionnelles à ses régimes de retraite à l'avenir.

Rien ne garantit que les régimes de retraite de la Société parviendront à atteindre le taux de rendement présumé. Une part significative des actifs des régimes de retraite de la Société est investie dans des titres de participation cotés en bourse. Par conséquent, la capacité des régimes de retraite de la Société d'atteindre le taux de rendement prévu par la direction dépend largement de la performance des marchés financiers. La conjoncture influe également sur le taux d'actualisation utilisé pour le calcul des obligations de la Société en matière de solvabilité et, par conséquent, elle pourrait aussi avoir une incidence considérable sur les besoins de financement en trésorerie de la Société.

Les incidences de la COVID-19 sont imprévisibles

Les conséquences mondiales persistantes de la pandémie de COVID-19 en matière de santé, de société, de politique et d'économie sont hautement imprévisibles et pourraient avoir des effets importants sur notre entreprise, nos activités et notre performance financière future. En raison de l'ampleur de la pandémie et de la rapidité avec laquelle la communauté mondiale a été touchée, notre performance financière actuelle et future, notamment les taux de croissance trimestriels et annuels des produits et les charges exprimées en pourcentage des produits, pourrait différer sensiblement de notre performance passée et nos résultats d'exploitation futurs pourraient être inférieurs aux attentes. Les effets de la pandémie sur notre entreprise, nos activités et notre performance financière future pourraient notamment comprendre les suivants :

- Une diminution importante des produits en raison du ralentissement des dépenses des clients découlant d'un ralentissement économique et/ou d'une diminution de la demande. La diminution des produits pourrait perdurer pendant la période en question et après celle-ci.
- Une incidence négative sur nos taux de croissance, nos flux de trésorerie et nos marges – particulièrement si les charges ne diminuent pas dans l'ensemble de nos activités au même rythme que la baisse des produits. Une grande partie de nos charges sont peu variables de par leur nature et pourraient ne pas présenter de corrélation avec la variation des produits, telles que l'amortissement et d'autres frais associés aux installations de bureaux et aux frais d'entretien. En conséquence, nous pourrions ne pas être en mesure de les réduire de façon importante à court terme ou nous pourrions décider de ne pas les réduire de façon importante dans le but de demeurer concentrés sur les perspectives et les occasions à long terme.
- Des perturbations majeures des activités respectives de nos clients et fournisseurs principaux qui pourraient avoir une incidence importante sur notre entreprise, nos activités, nos perspectives et nos produits et donc notre situation financière.
- La pandémie de COVID-19 fait en sorte que les organismes à l'échelle mondiale ont agi rapidement pour passer au télétravail, ce qui a posé certains défis inhérents en matière de productivité, de connectivité et de surveillance. Les confinements, restrictions et règlements continus ou nouveaux imposés par des gouvernements en raison de la pandémie de COVID-19 qui restreignent le déplacement des personnes sur les territoires dans lesquels nous exerçons nos activités pourraient avoir un effet important sur la capacité de nos employés, partenaires, clients et vendeurs à travailler de façon productive. Les restrictions gouvernementales ont été incohérentes à l'échelle mondiale et il n'est pas clair qu'un retour complet sur les lieux de travail ou des déplacements seront éventuellement permis. Il n'est pas davantage possible de savoir quelles restrictions seront en vigueur dans ces territoires à tout moment ou pendant combien de temps elles le seront.

L'éclosion ou la propagation d'une maladie contagieuse

L'éclosion ou la propagation d'une maladie contagieuse à l'échelle locale, régionale, nationale ou internationale, notamment le virus de la COVID-19, le syndrome respiratoire du Moyen-Orient, le syndrome respiratoire aigu sévère, le virus de la grippe H1N1, la grippe aviaire ou toute autre maladie semblable, ou la peur de contracter un tel virus, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de l'effectif de vente de la Société à interagir avec les clients actuels et potentiels, entraîner une incertitude économique réduisant la propension des clients d'acheter des services auprès de la Société, causer des pénuries de main-d'œuvre pour la Société, interrompre l'approvisionnement auprès de tiers dont la Société dépend, faire augmenter les coûts d'exploitation, se traduire par une réglementation gouvernementale pouvant avoir une incidence défavorable sur les activités de la Société et avoir par ailleurs une incidence défavorable sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

6. Contrôles et procédures

À titre de société ouverte, nous devons prendre les mesures nécessaires pour nous assurer que l'information significative concernant nos rapports présentés ou déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières donne une image fidèle de l'information financière de PJ. Cette responsabilité incombe à la direction, notamment au président et chef de la direction et au chef de la direction financière. La direction est responsable de l'établissement des contrôles et procédures de communication de l'information, de leur maintien et de leur évaluation ainsi que du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Contrôles et procédures de communication de l'information

L'évaluation de la conception et de l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information (selon les modalités du Règlement 52-109) a été effectuée sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière. Ces derniers ont conclu que ces contrôles et procédures de communication de l'information de la Société étaient efficaces au 31 décembre 2022.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La conception et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière (selon les modalités du Règlement 52-109) ont été évaluées sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière. À la suite de ces évaluations, ces derniers ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace au 31 décembre 2022.

Au cours du trimestre ouvert le 1^{er} octobre 2022 et clos le 31 décembre 2022, le contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a subi aucun changement qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence significative sur ce contrôle.